413128

PREMIÈRES NOTIONS

DE GRAMMAIRE.

PREMIÈRE LEÇON.

LES SYLLABES.

Combien y a-t-il de mots dans cette phrase? *Un enfant sage aime son papa et sa maman.* Comptons-les. Il y a neuf mots.

Et combien y a-t-il de syllabes dans le mot *papa* ?

En prononçant lentement ce mot, nous le partageons en deux parties. Chacune de ces parties est une *syllabe*. Rien n'est donc plus facile que de savoir combien il y a de syllabes dans un mot; il suffit de prononcer ce mot très-lentement.

Le mot *enfant* contient aussi deux syllabes; le mot *son* n'a qu'une seule syllabe. Voici un mot qui est formé de quatre syllabes : *promenade* (pro-me-na-de).

LES VOYELLES ET LES CONSONNES.

Les syllabes sont composées de *voyelles* et de *consonnes*, qui sont représentées dans l'écriture par des lettres.

Les *voyelles* sont : *a, e, i, o, u* et *y*.

Les *consonnes* sont : *b, c, d, f, g, h, j, k, l, m, n, p, q, r, s, t, v, x, z*.

Comptons les voyelles. Il y en a six.

Comptons aussi les consonnes. Il y en a dix-neuf.

Nous avons compté *six* voyelles; cependant on dit ordinairement qu'il y a seulement *cinq* voyelles. C'est que les lettres *i* et *y* sont considérées comme une seule et même voyelle, parce qu'elles se prononcent le plus souvent de la même manière. Par exemple, lisons ces mots : *lyre* et *lire*. Nous les prononçons absolument de la même manière; dans le mot *lyre*, la voyelle *y* a donc la valeur d'un seul *i*.

Mais souvent *y* est mis pour deux *i*, comme dans les mots *pays, moyen;* alors nous prononçons l'*y* comme s'il y avait deux *i* (*pai-is, moi-ien*). Dans les mots *pays, moyen*, l'*y* a donc la valeur de deux *i*.

EXERCICES.

1. *Combien y a-t-il de syllabes dans chacun des mots suivants?*

Après notre leçon nous irons nous promener dans le jardin, et nous lirons une jolie histoire.

N

Quelque jour je te ferai voir un singulier animal qu'on appelle kangurou, et une espcèe d'âne rayé qu'on appelle zèbre.

Le lynx a, dit-on, de très-bons yeux.

2. *Montrer dans les mots suivants les six voyelles et les dix-neuf consonnes.*

Héros, carte, fagot, jonc, ange, pyramide, butin, paradis, kilogramme, exemple, vent, zénith, arquebuse.

3. *Quels sont dans les mots suivants ceux où l'Y a la valeur d'un seul* I *ou de deux* I?

Cyprès, paysage, voyons, Hippolyte, les pyramides d'Égypte, lynx, hyène, système, rayon, hydre, royaume, paysan, employer, envoyez, martyre, soyons, style.

DEUXIÈME LEÇON.

LES ACCENTS.

Lisons le mot *élève* en séparant les syllabes : *é-lè-ve.*

Il y a trois syllabes dans ce mot.

Il y a aussi trois *e*. Le premier et le second sont surmontés chacun d'un petit trait qu'on appelle *accent ;* le troisième *e* n'a point d'accent.

L'accent qui est placé sur le premier *é* va de droite à gauche ; c'est un *accent aigu.*

L'accent qui est placé sur le second *è* va, au contraire, de gauche à droite ; c'est un *accent grave.*

Dans le mot *tête,* nous voyons sur le premier *ê* un accent qu'on appelle *accent circonflexe.* Examinons bien l'accent circonflexe, nous verrons qu'il est formé de la réunion de l'accent aigu (´) et de l'accent grave (`), de cette manière (^).

Il y a donc trois accents : l'accent *aigu,* l'accent *grave*, l'accent *circonflexe.*

DIFFÉRENTES SORTES D'E.

L'*é* qui est surmonté d'un accent aigu s'appelle *é fermé.*

L'*è* surmonté d'un accent grave s'appelle *è ouvert.*

L'*ê* surmonté d'un accent circonflexe est aussi un *ê ouvert.*

L'*e* qui n'a point d'accent, comme le dernier du mot *élève* et du mot *tête,* est un *e muet.*

L'accent circonflexe se met aussi quelquefois sur les voyelles *a, i, o, u,* pour en allonger la prononciation. Par exemple : *l'âme, ci-gît, apôtre, nous fûmes.*

LE TRÉMA.

Les voyelles *e, i, u* sont quelquefois surmontées de deux points comme dans les mots *ciguë, Moïse, Saül.* Ce signe s'appelle *tréma.*

Qu'indique le tréma? Il annonce qu'il faut prononcer la voyelle sur laquelle il se trouve, en la séparant de la voyelle qui vient avant, de cette manière : *cigu-e, Mo-ise, Sa-ul.* Qu'arriverait-il si l'on écrivait sans tréma *cigue, Moise, Saul?* Il arriverait qu'on prononcerait ces mots comme on prononce ceux-ci : *figue, noise, Paul.*

LA CÉDILLE.

Lisons ce mot : *cadeau*.
Et celui-ci : *façade*.

Pourquoi ne disons-nous pas *facade?* Parce qu'au-dessous du *c* il y a un petit trait qui fait prononcer le *c* comme une *s*. Ce petit trait s'appelle *cédille*. Il n'y a point de cédille sous le *c* du mot *cadeau*.

On met une *cédille* sous le *c* devant les voyelles *a, o, u,* quand on veut que le *c* sonne comme une *s*. Exemples : *façade, leçon, reçu*.

EXERCICES.

1. *Indiquer les accents et les différentes sortes d'*E :

Père, été, épée, grêle, âme, sévère, armée, sphère, le nôtre, comète, fenêtre, désir, diète, rosée, vous fûtes, grenade, tempête, baromètre, zèle, mère, fête, désobéir, conquête, modèle, évêque, variété, salpêtre, poésie, apôtre.

2. *Lire les mots suivants.*

Façon, aiguë, poëme, François, français, ambiguë, j'aperçus, haïr, mosaïque, glaçons, j'effaçai, tu effaças, Caïn, aïeux, nous reçûmes, laïque, il s'avança, poëte, naïf, naïveté, commençant, je reçois, coïncider, Israël.

TROISIÈME LEÇON.

L'H MUETTE ET L'H ASPIRÉE.

L'*héritage,* l'*habit,* l'*homme,* la *méthode,* l'*heure,* les *heures*.
Nous lisons ces mots comme s'il n'y avait point d'*h;* comme si l'on avait écrit l'*éritage,* l'*abit,* l'*omme,* la *métode,* l'*eure,* les *eures*.
Puisque l'*h* ne se fait point entendre dans ces mots, on dit que c'est une *h muette*.

Lisons maintenant ces autres mots :

Le *héros,* la *harpe,* les *héros,* les *haricots*.

Nous ne disons pas : l'*éros,* l'*arpe,* les *éros,* les *aricots*. Nous disons le | *héros,* la | *harpe,* les | *héros,* les | *haricots;* en séparant le mot qui vient avant l'*h,* absolument de la même manière que lorsque nous disons : le *père,* la *mère,* les *plumes,* des *livres*.

Dans les mots le *héros,* la *harpe,* les *héros,* les *haricots,* l'*h* n'est donc point *muette,* c'est une véritable consonne qui se nomme *h aspirée*.

L'APOSTROPHE.

On dit *le livre, la plume, le héros, la harpe;* mais on ne dit pas : *le oiseau, la amitié, le homme, la heure.* Devant un mot commençant par une voyelle ou par une *h* muette, on remplace la voyelle *e* du mot *le* et la voyelle *a* du mot *la,* par ce petit signe (') qu'on appelle *apostrophe,* et l'on écrit : *l'oiseau, l'amitié, l'homme, l'heure,* au lieu de *le oiseau, la amitié, le homme, la heure.*

LES DIX ESPÈCES DE MOTS.

Il y a dans la langue française dix espèces de mots : *le nom, l'article, l'adjectif, le pronom, le verbe, le participe, l'adverbe, la préposition, la conjonction, l'interjection.*

EXERCICE.

*Dire si l'*h *est muette ou si elle est aspirée, et remplacer l'apostrophe par la voyelle* e *ou par la voyelle* a, *dans les mots suivants :*

L'herbe, le hérisson, l'hirondelle, les hannetons, l'horizon, l'hyène, la hache, des hiboux hideux, un chrétien, le christianisme, l'honneur, les hameaux heureux, l'hydre, le hasard, la honte, l'harmonie, l'hiver, le hareng, le hussard, l'Hôtel de Ville, la hotte sur le dos, l'hôte des bois, le rhinocéros, le Rhin, le hêtre, l'humanité, méthodique, le thé.

QUATRIÈME LEÇON.

LE NOM.

Paul, Léon, Victor, M. *Dupré, Charlotte, Louise, Mélanie.*

Ces mots servent à désigner des personnes; ce sont des *noms* de personnes.

Chien, poulet, chat, cheval, oiseau.

Ces mots désignent des animaux; ce sont des *noms* d'animaux.

Chaise, table, plume, livre, maison, arbre.

Tous ces mots sont des *noms* de choses.

Le *nom* est donc un mot qui sert à *nommer* une personne, ou bien un animal, ou une chose.

LE NOM PROPRE.

Une petite fille s'appelle *Mélanie;* mais est-ce que toutes les petites filles s'appellent ainsi? Non, sans doute, *Mélanie* est le nom particulier, le nom *propre* d'une petite fille.

Les hommes, les femmes, les enfants, ont chacun un nom propre ou nom particulier. L'un s'appelle *Paul*, l'autre s'appelle *Jacques*. Il y a des petites filles qui se nomment *Pauline*, d'autres qui se nomment *Charlotte;* mais toutes les petites filles ne se nomment point *Pauline* ou *Charlotte*.

Ces noms *Pauline, Charlotte, Paul, Jacques*, sont aussi des noms *propres* ou noms particuliers de personnes.

Il y a des animaux qui ont un nom particulier. Par exemple, un chien s'appelle *Azor*, un autre *Fox*, un autre *Pyrame*. Certainement il peut y avoir plusieurs chiens du nom d'*Azor*, ou du nom de *Fox*, mais tous les chiens ne se nomment point *Fox* ni *Azor*.

Les noms *Azor, Fox, Pyrame* sont donc aussi des noms *propres* ou noms particuliers de chiens.

Enfin il y a des choses qui ont des noms propres; par exemple, telle ville s'appelle *Paris*, telle autre *Marseille*.

Le *nom propre* est donc le nom particulier d'une personne, d'un animal ou d'une chose.

LE NOM COMMUN.

M. *Pierre* est un homme; M. *Paul* est également un homme. Le nom *homme* peut s'appliquer à tous les hommes : il n'appartient à aucun homme en particulier; il appartient à tous. Le nom *homme* n'est donc pas un nom propre; c'est un nom *commun*, c'est-à-dire un nom appartenant à tous les hommes.

Le nom *chien* est aussi un nom commun, car on peut s'en servir pour nommer tous les chiens : *Azor* est un chien, *Fox* est un chien, etc. Le nom *ville* est encore un nom commun, car il peut désigner non-seulement Paris, mais Marseille, mais toutes les villes. Le nom *pommier* est un nom commun, puisqu'il peut s'appliquer à tous les arbres qui portent des pommes.

Le *nom commun* est donc le nom qui convient à toutes les personnes, ou à tous les animaux de la même espèce, ou à toutes les choses semblables.

EXERCICES.

1. *Dire quels sont les noms dans les phrases suivantes :*

J'irai dans le jardin ; je cueillerai des fleurs, et je ferai un bouquet pour maman.
La petite Émilie est bien sage ; son papa lui a donné une belle poupée et un beau livre.
Voyez cette grande maison, c'est la ferme de M. Mathurin. Un gros chien garde la porte. Tirons cette corde ; la cloche a sonné, et la maîtresse de la ferme vient nous ouvrir. Entrons. — Bonjour, madame. Voulez-vous nous permettre de voir vos poules et vos petits poulets ?

Oh ! les jolis canards ! Ils se jettent à l'eau. Voici des oies et des dindons.
Asseyons-nous sur ce banc. Non, allons voir les lapins, nous leur donnerons de l'herbe.
Tenez, voilà les moutons, les brebis et les agneaux. Où sont les vaches? On va les traire, nous aurons du lait, et nous ferons des fromages.

2. *Indiquer les noms propres et les noms communs :*

Allons voir madame Laurent, votre tante. Vous jouerez avec vos cousines Louise et Rosalie. Votre frère Léon jouera avec son petit cousin Adrien.
Voici Diane, la petite chienne de M. Robert. Je vais lui donner un gâteau et un morceau de sucre. Elle a un joli collier.
Romulus fonda Rome, célèbre ville d'Italie, sur la rivière qu'on nomme le Tibre.
Paris, capitale de la France, est sur la Seine.
Londres, capitale de l'Angleterre, est sur la Tamise.

CINQUIÈME LEÇON.

LE GENRE MASCULIN ET LE GENRE FÉMININ.

Pourquoi dit-on *le monsieur, un canif, le grand arbre,* et non *la monsieur, une canif, la grande arbre?* C'est que les noms *monsieur, canif* et *arbre* sont du genre *masculin.*

Pourquoi dit-on, au contraire, *la dame, la plume, une maison*, et non *le dame, un plume, un maison?* Parce que les noms *dame, plume* et *maison* sont du genre *féminin.*

Ainsi toutes les fois qu'un nom est du masculin, on met *le* ou *un* devant ce nom ; et si le nom est du féminin, on met *la* ou *une.*

LE NOMBRE SINGULIER ET LE NOMBRE PLURIEL.

Quand on dit *un homme* ou *l'homme*, on ne parle que d'une seule personne ; c'est le nombre *singulier.*

Mais si l'on dit *deux hommes* ou *les hommes,* on parle de plusieurs personnes ; c'est le nombre *pluriel.*

Mon livre. On ne parle que d'une chose ; c'est le *singulier.*

Les beaux livres! On parle de plusieurs livres ; c'est le *pluriel.*

RÈGLE DE LA FORMATION DU PLURIEL.

Il n'y a point d'*s* à la fin du mot *homme* et du mot *livre*, au singulier ; et il y a une *s* à la fin des mots *hommes, livres*, au pluriel.

Ainsi quand on écrit des noms communs au pluriel, on met une *s* à la fin de ces noms.

Il faudra donc écrire au singulier : une *plume,* un *livre,* la *table,* la *maison,* le *père*, la *mère;* et au pluriel : des *plumes,* trois *livres,* les *tables,* les *maisons,* les *pères,* les *mères.*

EXERCICES.

1. *Dire si les mots suivants sont du genre masculin ou du genre féminin :*

Le chat, la chatte, la vache, le bœuf, le raisin, la poire, le bonnet, la robe, la chaise, le fauteuil, la chienne, le chien, la pendule, un canif, un verre, une porte, un garçon, une fille, le monsieur, la dame, une bouteille, le rosier, la rose, une étoile, un écureuil, une histoire, une omelette, un habit, un hiver, une habitude.

2. *Mettre les mots précédents au pluriel, en plaçant* les *devant chaque nom.*

(Cet exercice pourra être dicté.)

SIXIÈME LEÇON.

EXCEPTIONS A LA RÈGLE DE LA FORMATION DU PLURIEL.

I. *Le* fils d'*Abraham s'appelait Isaac.* Le nom *fils* est ici au singulier, et il est terminé par une *s*. Il sera inutile d'en ajouter une pour avoir le pluriel. Nous écrirons donc au singulier le *fils* et au pluriel les *fils ;* par exemple : *Noé eut trois* fils : *Sem, Cham et Japhet.*

La *voix,* le *nez :* voilà deux mots au singulier; l'un est terminé par un *x,* l'autre par un *z*. Faut-il ajouter une *s* au pluriel? Non, nous les écrirons comme au singulier, sans rien ajouter.

Donc, les noms qui se terminent au singulier par une *s,* un *x* ou un *z,* s'écrivent au pluriel de la même manière qu'au singulier : le *fils,* les *fils ;* la *voix,* les *voix ;* le *nez,* les *nez.*

II. On écrit au singulier l'*oiseau,* le *feu ;* et au pluriel, les *oiseaux,* les *feux,* avec un *x*. Donc les noms terminés en *eau* (oiseau) ou en *eu* (feu), prennent un *x* au pluriel, au lieu d'une *s*.

Les noms le *hibou,* le *chou,* le *caillou,* le *genou,* le *joujou* et le *bijou,* prennent aussi un *x* au pluriel : les *hiboux,* les *choux,* les *cailloux,* les *genoux,* les *joujoux,* les *bijoux*. Mais les autres noms en *ou* prennent une *s* : un *sou,* des *sous ;* un *verrou,* des *verrous.*

III. On dit un *cheval,* des *chevaux ;* le *mal,* les *maux ;* donc les noms en *al* font leur pluriel en *aux*. Cependant on dit au pluriel des *bals,* des *carnavals,* des *régals.*

Il y a aussi quelques mots en *ail* qui font leur pluriel en *aux ;* par exemple, on dit le *corail,* les *coraux ;* un *émail,* des *émaux ;* le *soupirail,* les *soupiraux ;* le *travail,* les *travaux*. Mais presque tous les autres noms qui finissent en *ail,* forment leur pluriel en ajoutant une *s* au singulier : le *portail,* les *portails ;* l'*éventail,* les *éventails.*

IV. Les trois noms *aïeul, ciel, œil,* font au pluriel *aïeux, cieux, yeux.*

EXERCICE.

Mettre au pluriel les noms suivants, en plaçant les *devant chaque nom.*

(On pourra faire entrer ces mots dans des phrases très-courtes qui seront dictées à l'élève.)

La souris, la noix, la perdrix, le puits, le tableau, le gâteau, le cheveu, le feu, le nez, la voix, l'oiseau, le bijou, l'eau, le hibou, le verrou, le cheval, le canal, le bal, le portrait, le travail, le fanal, le corbeau, le mal, le carnaval, le chou, le caillou, le clou, le jeu, le drapeau, le villageois, le gouvernail, le soupirail, le vaisseau, le bas, le bois, le chapeau, le genou, le sou, le joujou, le régal, le général, le corail, l'éventail, le fardeau, le poids, le couteau, le taudis, le berceau, l'aïeul, le chameau, l'animal, le bras, l'avis, le ciel, le local, le détail, l'émail, l'œil, le cristal, le château, l'ours, le tapis, le pieu, le pinceau, le trou, la croix, le sapajou, le lieu, le bateau, le vœu, le cou, le métal, le roseau, le pays, le bourgeois, l'aveu, l'épouvantail, le tonneau, le neveu, le signal.

SEPTIÈME LEÇON.

L'ARTICLE.

On met souvent devant les noms l'un de ces petits mots *le, la, les;* par exemple, on dit *le* livre, *le* monsieur, *la* table, *la* dame, *les* couteaux, *les* chaises. Chacun de ces petits mots *le, la, les,* est un *article.*

Nous savons déjà que devant un nom masculin on met *le : le* monsieur, *le* livre; et que devant un nom féminin on met *la : la* dame, *la* table. L'article *le* est donc pour le masculin singulier, et l'article *la* pour le féminin singulier.

Au pluriel on met *les* aussi bien devant les noms masculins que devant les noms féminins; par exemple : *les* messieurs, *les* dames, *les* livres, *les* tables.

Nous avons déjà observé dans notre troisième leçon que, devant un mot commençant par une voyelle ou une *h* muette, on remplace par une apostrophe l'*e* du mot *le* et l'*a* du mot *la*. Ainsi l'on dit *l'*enfant, *l'*homme, pour *le* enfant, *le* homme, et de même *l'*épée, *l'*habitude, pour *la* épée, *la* habitude.

Les deux articles *le, la,* sont souvent précédés du mot *de* ou du mot *à*. On dit, par exemple, *près* de l'*arbre, près* de l'*homme, s'adresser* à l'*homme*. Mais dit-on aussi *près* de le *rosier, près* de le *hameau, s'adresser* à le *hameau?* Non, il faut dire, et l'on dit en effet, *près* du *rosier, près* du *hameau, s'adresser* au *hameau*.

Voilà le mot *du* qui est mis à la place des mots *de le,* et le mot *au* qui est mis à la place de *à le*.

Et quand est-ce que l'on fait ce changement? Remarquons d'abord que le nom *rosier* est du masculin, et qu'il commence par une consonne. Remarquons ensuite que le nom *hameau* est également du masculin et qu'il commence par une *h* aspirée.

Donc, on dit *du* pour *de le*, on dit *au* pour *à le*, devant tout nom masculin singulier qui commence par une consonne ou une *h* aspirée.

Au pluriel on dit toujours *des*, au lieu de *de les*, et *aux*, au lieu de *à les*. Exemples : *des* pères, *des* mères, *aux* pères, *aux* mères.

EXERCICES.

1. *Indiquer, dans les phrases suivantes, les articles et les noms, en disant s'ils sont du genre masculin ou du genre féminin, du singulier ou du pluriel.*

Les plumes de l'oiseau. — Les poissons vivent dans l'eau. — Dieu créa l'homme et la femme le sixième jour. — L'horloge a sonné. — Voici l'écharpe que maman a achetée. — Les oiseaux volent dans l'air. — Nous irons nous reposer à l'ombre de l'arbre qui est sur le sommet de la colline. — L'or est jaune; l'argent est blanc. — L'encrier est renversé; l'encre est répandue. — L'éléphant se sert de sa trompe comme d'une main. — L'olive est le fruit de l'olivier; on fait avec les olives de l'huile excellente.

2. *Même exercice sur les phrases suivantes, et en outre décomposer* du *en* de le, au *en* à le, des *en* de les, aux *en* à les.

Donnez-moi de l'eau et du vin. — Allons au jardin, nous cueillerons des fleurs. — Les boulangers font du pain. — Les pâtissiers font des gâteaux. — On donne des gâteaux aux enfants bien sages. — Demain nous irons au hameau qui est tout près du château. — Les ailes du hanneton sont couvertes d'une plaque. — Les couturières font des robes. — Le jardinier a semé des haricots. — Mon frère a mal au bras. — Les pattes du héron sont longues. — Les arbres ont des racines. — Nous irons aux Champs-Élysées le jour de la fête prochaine.

HUITIÈME LEÇON.

L'ADJECTIF.

Voici une feuille de papier. De quelle couleur est ce papier? Il est *blanc*. Si l'on me demande comment est ce papier, je répondrai : il est *blanc*. Le mot *blanc* fait donc connaître comment est le morceau de papier que je montre; eh bien! ce mot *blanc* est un adjectif.

Ainsi l'*adjectif* est le mot qui indique comment une personne ou une chose est.

Je dis : *Jules est paresseux*. Comment est Jules? Il est *paresseux;* le mot *paresseux* est un adjectif.

Mon chien est malade. Comment est mon chien? Il est *malade; malade* est un adjectif.

Une bonne pomme. Comment est la pomme? Elle est *bonne; bonne* est aussi un adjectif.

Une table ronde. Comment est la table? *Ronde*, adjectif.

ACCORD DE L'ADJECTIF AVEC LE NOM.

Nous disons : *Un chapeau rond, un habit vert.*

Pourquoi donc disons-nous *une table* ronde, *une robe* verte, et non pas *une table* rond, *une robe* vert?

Le nom *chapeau* est du masculin, le nom *habit* est du masculin. Mais les noms *une table*, *une robe*, sont du féminin. Avec des noms masculins on met les adjectifs masculins *rond*, *vert;* et avec des noms féminins on met les adjectifs féminins *ronde*, *verte*. Donc l'adjectif s'accorde en genre avec le nom auquel il se rapporte.

L'adjectif s'accorde aussi en nombre avec le nom. C'est-à-dire que si le nom est au singulier, on met l'adjectif au singulier, et si le nom est au pluriel on met l'adjectif au pluriel. Par exemple : *un habit* vert, pluriel *des habits* verts; *une robe* verte, pluriel *des robes* vertes.

FORMATION DU FÉMININ DES ADJECTIFS.

Les exemples *chapeau rond*, *table ronde*, *habit vert*, *robe verte*, montrent que pour mettre un adjectif au féminin, il suffit d'ajouter un *e* muet à cet adjectif.

FORMATION DU PLURIEL.

Le pluriel des adjectifs se forme comme celui des noms, en ajoutant une *s* au singulier. Par exemple : *un habit vert*, pluriel *des habits verts; une table ronde*, *des tables rondes*.

EXERCICES.

1. *Indiquer, dans les phrases suivantes, les adjectifs et les noms auxquels ils se rapportent; dire si l'adjectif est du masculin ou du féminin, s'il est au singulier ou au pluriel, et pourquoi.*

Adélaïde est aimable; je lui donnerai un joli ruban. — Oh! le grand arbre! il a de petites fleurs, mais il produira de grosses pommes. — Ces poires sont bonnes, mais ces prunes sont mauvaises. — Maman me donnera une robe noire. — Charles est timide. — Avez-vous de la cire rouge? — Regardez cette haute montagne. — J'ai pris un papillon qui a des ailes bleues. — Le petit Henri apprend de longues leçons; pour le récompenser on lui donnera un petit cheval blanc.

2. *L'élève copiera les phrases suivantes et achèvera d'écrire les mots commencés, en se guidant sur les mots de la colonne à gauche.*

(Au lieu de faire copier ces phrases, on pourra les dicter à l'enfant.)

Sage.	— J'aime les enfants *sag*..
Méchant.	— Oh! les *méchan*... demoiselles!
Pur.	— Je boirai de l'eau *pu*..
Laid.	— Il a fait une *lai*.. grimace.
Honnête.	— Ce sont des personnes *honné*...
Joli.	— Paul a de *jo*... joujoux.
Excellent.	— Voilà des cerises *excellen*. .
Aimable.	— Ces demoiselles sont très-*aima*...
Bleu.	— Je voudrais avoir une robe *ble*..
Petit.	— Ces *peti*... filles parlent trop.
Grand.	— Écoutez les *gran*... personnes.
Blanc.	— Les vieillards ont les cheveux *bla*...
Rouge.	— Je vous donnerai tous ces rubans *roug* .
Carré.	— J'achèterai deux tables *carré*..

*NEUVIÈME LEÇON.

FORMATION DU FÉMININ DES ADJECTIFS. — EXCEPTIONS.

I. L'adjectif *bon* fait au féminin *bonne* : *Un* bon *potage*, *une* bonne *soupe*. Il n'y a qu'une *n* dans *bon*, il y en a deux dans *bonne*. Ainsi le féminin de cet adjectif ne se forme pas seulement en ajoutant un *e* muet au masculin ; il faut encore doubler la dernière consonne *n* du masculin *bon*.

Plusieurs autres adjectifs doublent aussi au féminin la dernière consonne du masculin. Ainsi on dit :

un ancien *ami*	*une* ancienne *amie*
un sort cruel	*une guerre* cruelle
un fol *espoir*	*une* folle *espérance*
un mol *abandon*	*une* molle *oisiveté*
un poulet gras	*une oie* grasse
un gros *livre*	*une* grosse *pomme*
un homme nul	*une femme* nulle
un verre net	*une écriture* nette
un sot *enfant*	*une* sotte *petite fille*
un mur épais	*une muraille* épaisse.

On dit *un* beau *livre*, *du fruit* nouveau. Mais devant un mot qui commence par une voyelle ou une *h* muette, au lieu de *beau* on dit *bel*, et au lieu de *nouveau* on dit *nouvel;* par exemple : bel *oiseau*, bel *homme*, nouvel *appartement*. Du masculin *bel*, *nouvel*, on forme le féminin en doublant l'*l* et en ajoutant un *e* muet ; exemples : *une* belle *maison*, *une* nouvelle *gloire*.

II. Nous savons que l'on dit,

AU MASCULIN.	AU FÉMININ.
du papier blanc	*une rose* blanche
un homme franc	*une femme* franche
un chemin sec	*une feuille* sèche
du poisson frais	*une couleur* fraîche.

Donc les adjectifs *blanc*, *franc*, *sec*, *frais*, font au féminin *blanche*, *franche*, *sèche*, *fraîche*.

III. On dit : *un garçon* paresseux, et au féminin : *une petite fille* paresseuse. Or, l'adjectif *paresseux* se termine au masculin par un *x*, et le féminin *paresseuse* se termine par *se*. Ainsi, lorsque l'adjectif finit par un *x*, on change pour avoir le féminin, *x* en *se*. Cependant *doux* fait *douce*, *roux* fait *rousse*, et *faux* fait *fausse*.

Les adjectifs qui finissent en *eur* font aussi ordinairement leur féminin en *se* : *un visage* trompeur, *une figure* trompeuse.

Ceux qui finissent en *f* font leur féminin en *ve* : *un ton* bref, *une parole* brève.

L'adjectif *long* fait au féminin *longue*, et *malin* fait *maligne ; un habit* long, *une robe* longue ; *un sourire* malin, *une figure* maligne.

FORMATION DU PLURIEL. — EXCEPTIONS.

Nous avons dit que le pluriel des adjectifs se forme, comme celui des noms, en ajoutant une *s* au singulier. Toutes les observations que nous avons faites sur le pluriel des noms terminés en *s* ou en *x*, sur celui des noms terminés en *au* ou en *al*, s'appliquent aux adjectifs qui ont l'une de ces terminaisons ; ainsi l'on dit :

Un poisson frais	*des poissons* frais
Un accident fâcheux	*des accidents* fâcheux
Un fruit nouveau	*des fruits* nouveaux
Un péché capital	*des péchés* capitaux.

EXERCICES.

1. *Demander à l'élève le féminin des adjectifs signalés dans cette leçon, et les faire écrire à mesure. On y joindra les adjectifs suivants :*

Heureux, naïf, menteur, veuf, jaloux, envieux, dangereux, parleur, honteux, neuf, curieux, dormeur, vif, rieur.

2. *Mettre au pluriel les mots suivants :*

L'habit gris, — le choix malheureux, — le nombre ordinal, — le beau château, — le nuage épais, — le jour heureux, — le caractère indécis, — le principe général, — le faux rapport, — le livre nouveau, — le vieux manteau, — le tableau original, — le guerrier fameux, — l'esprit jaloux, — le doux souvenir, — le corps gras, — le temps égal, — le cheval fougueux, — l'article principal, — le mal dangereux.

DIXIÈME LEÇON.

LES ADJECTIFS NUMÉRAUX.

Voici des jetons : quel en est le nombre? Nous en comptons *six ;* le mot *six*, qui indique le nombre, est un adjectif de nombre ou adjectif numéral.

Plaçons ces jetons sur une seule ligne. Quel est le *troisième* jeton? touchons-le ; ce mot *troisième* indique le rang du jeton que nous avons touché ; mais pour trouver le troisième rang, nous avons été obligés de compter un, deux, trois : ce mot *troisième* est encore un adjectif numéral.

Ainsi les *adjectifs numéraux* marquent le nombre ou le rang.

Ceux qui marquent le nombre sont : *un*, *deux*, *trois*, *quatre*, *cinq*, *six*, *sept*, *huit*, *neuf*, *dix*, etc.

Ceux qui marquent le rang sont : *premier*, *second* ou *deuxième*, *troisième*, *quatrième*, etc.

LES ADJECTIFS DÉMONSTRATIFS.

Lorsque l'on veut montrer quelque chose, on met souvent devant le nom de cette chose l'un des mots *ce*, *cette*, *ces;* comme, par exemple, *ce* papier, *cette* plume, *ces* livres. Les mots *ce, cette, ces,* sont des *adjectifs démonstratifs,* c'est-à-dire des adjectifs qui servent à montrer.

On dit *ce* village, *ce* hameau ; mais devant un mot qui commence par une voyelle, comme *oiseau*, ou par une *h* muette, comme *homme*, on met *cet* au lieu de *ce;* ainsi l'on dit *cet* oiseau, *cet* homme, et non *ce* oiseau, *ce* homme.

Devant un nom féminin singulier on met *cette,* comme *cette* plume, *cette* écharpe.

Au pluriel on met *ces* devant tous les noms, masculins ou féminins : *ces* hommes, *ces* femmes ; *ces* livres, *ces* plumes.

EXERCICE.

Indiquer les adjectifs numéraux, les adjectifs démonstratifs et les noms auxquels ils se rapportent, avec le genre et le nombre des uns et des autres.

Il est huit heures, vous allez déjeuner. — A dix heures nous partirons. — Le premier roi de France est Pharamond. — Voici plusieurs petites filles ; quelles sont ces petites filles ? — Vos deux frères et vos trois cousins ont joué à la course ; Charles est arrivé le premier au but, Henri est arrivé le second, Alfred le troisième, Jules le quatrième, et Paul le cinquième. — Cette robe me plaît beaucoup, mais je n'aime pas ce chapeau. — Cet arbre est très-grand, et ces plantes sont très-petites. — Quel est cet enfant qui porte trois livres sous son bras ? — Je vois venir le jardinier, je vais lui demander quelques cerises. — J'ai donné à ma sœur toutes mes images.

---

*ONZIÈME LEÇON.

LES ADJECTIFS POSSESSIFS.

Pour faire connaître qu'une chose nous appartient, que nous la possédons, nous mettons devant le nom de cette chose l'un des mots *mon*, *ma*, *mes*, comme *mon* livre, *ma* poupée, *mes* joujoux. Ces mots sont des *adjectifs possessifs,* c'est-à-dire des adjectifs qui servent à exprimer la possession d'une chose.

Les adjectifs possessifs sont :

AU SINGULIER,		AU PLURIEL,	
Masculin.	Féminin.	Masculin et féminin.	
Mon *livre*.	Ma *poupée*.	Mes *livres*	Mes *poupées*.
Ton —	Ta —	Tes —	Tes —
Son —	Sa —	Ses —	Ses —
Notre —	Notre —	Nos —	Nos —
Votre —	Votre —	Vos —	Vos —
Leur —	Leur —	Leurs —	Leurs —

On dit *ma* poupée ; mais quoique le mot *oreille* soit du féminin, on dit *mon* oreille et non pas *ma* oreille. Pourquoi cela ? C'est que devant un nom féminin qui commence par une voyelle, comme *oreille*, ou par une *h* muette, comme *humeur*, l'usage veut que l'on mette *mon*, *ton*, *son*, au lieu de *ma*, *ta*, *sa* : *mon* âme, au lieu de *ma* âme ; *ton* humeur, au lieu de *ta* humeur, *son* épée, au lieu de *sa* épée.

Le mot *leur* n'est adjectif possessif que lorsqu'il est placé devant un nom, comme *leur livre*, ou devant un autre adjectif, *leur beau livre*. Il faut bien se souvenir de cela, parce qu'il y a un autre *leur* qui n'est point adjectif et qui ne s'écrit jamais avec une *s* à la fin, tandis que *leur* adjectif prend une *s* au pluriel, c'est-à-dire lorsque le nom auquel il se rapporte est au pluriel, comme dans *leurs livres*, *leurs beaux livres*.

EXERCICE.

Indiquer, dans les phrases suivantes, les noms, les articles, tous les adjectifs, avec le genre et le nombre des uns et des autres.

Donne ces fleurs à ta sœur. — Ce chemin conduit à votre maison. — Mes orangers ont perdu toutes leurs feuilles. — Ces deux enfants sont frères ; ils aiment beaucoup leur père et leur mère. — Prends cet encrier, taille ta plume. Veux-tu mon canif ? — Mon amie, partons ; nos parents nous attendent. — Voici notre maison ; elle est près de votre jardin. — A qui appartiennent ces beaux rubans ? A mes cousines.

DOUZIÈME LEÇON.

LE PRONOM.

Écrivons les deux phrases suivantes :

Charles est malade ;
Charles est couché.

Est-ce que nous ne pouvons pas nous dispenser de répéter le nom de *Charles ?* Sans doute, nous dirons :

Charles *est malade ;*
Il *est couché.*

A la place du nom *Charles*, nous avons mis le mot *il*. Voilà donc un mot qui tient la place d'un nom ; ce mot est un *pronom*. Qu'est-ce alors que le *pronom ?* C'est un mot qui tient la place d'un nom.

Si l'on dit.

Marie *sait bien sa leçon*,
Elle *l'a bien étudiée*.

Le mot *elle* est mis pour *Marie*, c'est encore un *pronom*. Il nous arrive très-souvent de remplacer les noms par des pronoms.

Quand nous parlons de Marie, après l'avoir nommée par son nom, nous la désignons, la seconde fois, au moyen du pronom *elle*. Mais si nous parlions à Marie elle-même, nous ne lui dirions pas : *Marie sait bien sa leçon, elle l'a bien étudiée*; nous lui dirions :

Tu *sais bien ta leçon*,
Tu *l'as bien étudiée*.

Eh bien! quelle espèce de mot est *tu?* Ce mot tient la place du nom *Marie*, c'est donc aussi un pronom.

Enfin, si Marie parlait d'elle-même, elle dirait :

Je *sais bien ma leçon*,
Je *l'ai bien étudiée*.

Le mot *je* désigne encore ici *Marie* et tient la place de ce nom, c'est encore un pronom.

Lorsque je parle de moi-même, je dis aussi : *je* :

Je *marche*, qui est-ce qui marche? c'est moi.

Ainsi, non-seulement les *pronoms* tiennent la place des noms, mais encore ils désignent la personne qui parle, ou bien la personne à qui l'on parle, ou enfin la personne de qui l'on parle.

On appelle première personne celle qui parle; seconde personne celle à qui l'on parle et troisième personne celle de qui l'on parle.

PRONOMS PERSONNELS.

On appelle *pronoms personnels* ceux qui désignent plus particulièrement les trois personnes.

Les pronoms personnels de la première personne sont, pour le singulier, *je*, *me*, *moi;* pour le pluriel, *nous*.

Ceux de la seconde personne sont, pour le singulier, *tu*, *te*, *toi;* pour le pluriel, *vous*.

Ceux de la troisième personne sont, au singulier, *il*, *elle*, *lui;* au pluriel, *ils*, *elles*, *eux*, *leur*.

Le pronom *leur* ne prend jamais une *s* à la fin; il signifie *à eux*, *à elles*, comme quand on dit *je leur parle*, c'est-à-dire *je parle à eux*, ou *je parle à elles*. Voilà un moyen de ne pas le confondre avec l'adjectif *leur*, qui fait au pluriel *leurs : leur livre*, *leurs livres*.

En parlant à une personne qui n'est point très-familière avec nous, ou envers laquelle nous devons nous montrer d'une grande politesse, nous lui disons *vous*, comme si nous parlions à plusieurs personnes. Voilà donc le pluriel *vous* mis pour le singulier *tu*, *te*, *toi*. Cet usage est de rigueur, et ce serait faire preuve de grossièreté que de ne pas nous y conformer lorsque nous parlons à des personnes que nous ne devons pas tutoyer.

EXERCICE.

Désigner les pronoms personnels, en indiquant la personne, le genre et le nombre.

LA BONNE PETITE HENRIETTE.

Madame de Verteuil. Eh bien, Henriette, es-tu contente de la promenade que tu viens de faire à la foire, avec ta cousine et ta bonne?

Henriette. Oui, maman; nous avons eu beaucoup de plaisir. Nous avons vu des boutiques fort brillantes. Je ne pourrais jamais vous dire combien il y avait de belles poupées. Ma cousine Lucie ne pouvait se rassasier de les voir. Elle sautait de joie à chaque pas.

Madame de Verteuil. Vous avez fait sans doute de belles emplettes? Ton papa t'avait donné de l'argent pour avoir bien appris tes leçons. Voyons, qu'est-ce que tu apportes?

Henriette. Maman, je n'ai apporté qu'une petite bonbonnière pour ma sœur.

Madame de Verteuil. Tu as donc mieux aimé garder ton argent que de le dépenser? Ton papa cependant ne te l'avait donné que pour en faire usage.

Henriette. Aussi m'en suis-je servi, ma chère maman. Je n'ai plus rien de reste.

Madame de Verteuil. Qu'en as-tu donc fait?

Henriette. Je vais vous conter tout cela. Nous étions occupées, ma cousine et moi, à regarder une jolie boutique. Il y avait tout auprès de nous une pauvre femme. Elle avait un petit garçon sur l'un de ses bras, et elle tenait une petite fille par la main. O ma chère maman! ils étaient tous les deux si jolis! le petit garçon avançait son corps et étendait ses petites mains pour atteindre aux joujoux qu'il voyait; puis il pleurait de ne pouvoir les saisir.

Je me suis alors avancée vers sa mère, et je lui ai dit : « Eh bien, madame, est-ce que vous n'achetez rien pour vos enfants? Il y a tant de choses qui leur feraient plaisir! Il me semble qu'ils en auraient bonne envie.

—Ah! ma chère petite demoiselle, m'a-t-elle répondu, comment achèterais-je des joujoux pour mes enfants? Je serais bien contente d'avoir toujours du pain à leur donner. »

(Voir la suite à la page 19.)

---

* TREIZIÈME LEÇON.

PRONOMS PERSONNELS (SUITE).

Nous n'avons point vu tous les pronoms personnels de la troisième personne.

Il y a encore les pronoms *le*, *la*, *les*, qui signifient *lui*, *elle*, *eux*, *elles*, comme lorsque je dis : *je* le *vois*, c'est-à-dire je vois *lui; je* la *regarde* (je regarde *elle*). Ces exemples indiquent le moyen de ne pas confondre les pronoms *le*, *la*, *les* avec les articles *le*, *la*, *les*.

Il y a ensuite les pronoms *se*, *soi*, qui signifient *lui-même*, *elle-même*, ou *à lui-même*, *à elle-même*, comme quand on dit *il* se *flatte* (il flatte *lui-même*), *elle* se *promène* (elle promène *elle-même*), *il* se *donne des louanges* (il donne des louanges *à lui-même*).

Enfin il y a les deux mots *en* et *y*, qui ne sont pas toujours pronoms.

Le mot *en* est pronom lorsqu'il signifie *de lui*, *d'elle*, *d'eux*, *d'elles*, *de cela*, comme par exemple dans cette phrase : *C'est un excellent ami, je n'oublierai jamais les services que j'*en *ai reçus*, c'est-à-dire les services que j'ai reçus *de lui;* et dans celle-ci : *Donnez-moi cela, j'*en *ai besoin*, c'est-à-dire *j'ai besoin de cela.*

Quant au mot *y*, il est pronom lorsqu'il signifie *à cela*, comme lorsque je dis : *Voici quelque chose, n'y touchez pas*, c'est-à-dire ne touchez pas *à cela*.

PRONOMS DÉMONSTRATIFS.

Nous connaissons déjà les adjectifs démonstratifs *ce*, *cette*, *ces*, qui servent à montrer les choses dont on parle, comme quand on dit : *prenez* ce *livre et mettez-le sur* cette *table ;* il n'est donc pas difficile de comprendre ce qu'on entend par pronoms *démonstratifs :* ce sont des mots qui tiennent la place d'un nom, et qui servent à montrer la chose dont on parle. Par exemple je dis : *laisse ce livre*, *prends* celui-ci ; il est clair que le mot *celui-ci* signifie, *ce livre-ci ;* ce mot tient la place du nom *livre* et de l'adjectif démonstratif *ce ;* le mot *celui-ci* est donc un pronom *démonstratif*.

Les pronoms démonstratifs sont :

AU SINGULIER,	AU PLURIEL,
Masculin, *ce*, *celui*.	Masculin, *ceux*.
Féminin, *celle*.	Féminin, *celles*.

Si nous ajoutons à chacun de ces pronoms la syllabe *ci*, ou la syllabe *la*, nous aurons tous les autres pronoms démonstratifs : *ceci*, *cela ; celui-ci*, *celui-là ; celle-ci*, *celle-là ; ceux-ci*, *ceux-là ; celles-ci*, *celles-là*.

Les pronoms démonstratifs sont tous de la troisième personne.

Nous n'avons pas oublié qu'il y a l'adjectif démonstratif *ce :* nous voyons ici le même mot *ce* qui est pronom démonstratif ; comment les distinguer ? Il n'y a rien de plus facile ; le mot *ce* est adjectif toutes les fois qu'il est devant un nom, comme *ce* livre, ou devant un adjectif, comme *ce* beau livre.

EXERCICE.

Désigner les pronoms personnels et les pronoms démonstratifs, en indiquant la personne, le genre et le nombre.

LA BONNE PETITE HENRIETTE (SUITE).

« Je ne suis pas venue ici, a ajouté la pauvre femme, pour leur faire des présents. C'est ma petite Louison qui m'a tant pressée de la mener à la foire, que je n'ai pu la refuser. J'ai pensé que la vue n'en coûtait rien ; et c'était bien le moins que je pusse faire que de leur procurer ce plaisir, puisque je ne suis pas en état de leur en procurer d'autres. Il faut que je travaille toute la journée pour leur donner de temps en temps un morceau de pain, avec un peu de lait, ou une mauvaise soupe à midi et autant le soir.

— Oh ! j'en suis bien fâchée, ai-je dit à la bonne femme ; mais voulez-vous nous permettre de leur acheter quelque chose ? Tenez, voici une poupée que je puis donner à votre fille.

— Et moi, a dit Lucie, je puis donner un carrosse ou un tambour au petit garçon. »

Les pauvres enfants tressaillaient de joie ; mais la mère nous a répondu : « Ah ! mes braves demoiselles, cela est trop beau pour eux. Puisque vous voulez leur faire du bien, voyez, voici l'hiver, et mon petit garçon n'a pas de bas aux jambes. Pour la pauvre Louison, elle n'a plus que cette camisole, qui est près de tomber en lambeaux. — Oh ! s'il ne tient qu'à cela, lui ai-je répliqué, laissez-nous faire. » Nous avons alors couru vers une boutique où notre bonne nous a conduites. Là nous avons acheté deux paires de bas et une bonne camisole que nous avons données à la pauvre femme.

« Ce n'est pas tout, ai-je dit ; à présent, avez-vous du pain pour ce soir? — Oh, oui ! ma chère demoiselle, m'a-t-elle répondu, j'en ai pour la journée ; mais celui de demain, je ne sais guère où le prendre.

— Allons, voyons s'il demeure près d'ici un boulanger. Tiens, ma bonne Nanette, voilà de l'argent pour aller acheter quelques pains mollets à la pauvre femme.

— Oh ! non, je vous prie, mademoiselle, a répondu celle-ci, du pain de seigle, si vous le voulez bien ; nous en aurons davantage pour le même argent.

— Je sais ce qu'il vous faut, » a dit Nanette. Elle est aussitôt allée chez le boulanger. Elle n'a pas tardé à revenir avec un grand pain, elle l'a donné à la pauvre femme qui l'a pris dans son tablier, et s'est mise à pleurer de joie.

---

* QUATORZIÈME LEÇON.

PRONOMS POSSESSIFS.

Nous connaissons déjà les adjectifs possessifs *mon*, *ton*, *son*, etc., qui marquent la possession, comme *mon* livre, *ton* chapeau, etc., et qui accompagnent toujours un nom.

Si au lieu de dire : *Voilà votre livre et voici mon livre*, je disais : *voilà votre livre et voici* le mien, n'est-il pas vrai que *le mien* tiendrait la place de *mon livre*, et signifierait absolument la même chose? Eh bien, puisque *le mien* tient la place du nom *livre*, c'est un pronom, et puisqu'il exprime la possession comme l'adjectif *mon*, c'est un pronom *possessif*.

Les pronoms possessifs sont :

AU SINGULIER,		AU PLURIEL,	
Masculin.	Féminin.	Masculin.	Féminin.
le mien	la mienne	les miens	les miennes
le tien	la tienne	les tiens	les tiennes
le sien	la sienne	les siens	les siennes
le nôtre	la nôtre	les nôtres	les nôtres
le vôtre	la vôtre	les vôtres	les vôtres
le leur	la leur	les leurs	les leurs

PRONOMS INDÉFINIS.

Si je dis : quelqu'un *viendra nous voir*, par ce mot *quelqu'un* je désigne une personne, ce mot est donc un pronom qui tient la place du nom de cette personne. Mais quelle est cette personne ? On n'en sait rien, parce que je ne la désigne point d'une manière précise. Ce mot *quelqu'un* est un pronom *indéfini*.

Voici tous les pronoms indéfinis rangés de manière que l'on puisse facilement les apprendre par cœur :

Personne, autrui, quelqu'un,
L'un, l'autre, l'un et l'autre, on, quiconque, chacun.

Il faut remarquer que le mot *personne* n'est pronom indefini que lorsqu'il signifie *aucune personne*, comme lorsque l'on dit : *il n'est venu* personne. Mais si je disais : *la* personne *qui vous a demandé*, ou bien : *quelle est cette* personne? alors le mot *personne* serait un nom et non pas un pronom. Nous voyons d'ailleurs que dans ce cas le mot *personne* est précédé de l'article *la* ou d'un adjectif.

EXERCICE.

Désigner, dans les phrases suivantes, les pronoms possessifs et les pronoms indéfinis, en indiquant le genre et le nombre.

Émilie a une boîte plus grande que la mienne. Je voudrais bien en avoir une comme la sienne. — Ne fais pas à autrui ce que tu ne voudrais pas qu'on te fît. — Vos rubans sont plus jolis que les nôtres, mais nos fleurs sont plus belles que les vôtres. — Ma sœur a retrouvé son panier. Quelqu'un a-t-il vu le mien? Personne ne l'a vu. — Ces deux enfants sont d'un caractère bien différent : l'un pleure toujours, l'autre est toujours gai. — Chacun aime un enfant doux, soumis et studieux. — On n'aime point quiconque n'est pas aimable. — Voilà notre maison et voici la leur.

---

*QUINZIÈME LEÇON.

PRONOMS RELATIFS.

Voici une phrase : *c'est Émilie* qui *a écrit cela.*

Qui est-ce qui a écrit cela? C'est Émilie. Cette phrase veut donc dire tout simplement : Émilie *a écrit cela.*

Maintenant comparons ces deux phrases.

Émilie *a écrit cela;*
C'est Émilie qui *a écrit cela.*

Nous voyons que le mot *qui* remplace le mot *Émilie;* le mot *qui* est donc un pronom.

Quelle espèce de pronom est le mot *qui?* c'est un pronom *relatif*. Nous verrons plus tard ce que le mot *relatif* signifie : pour le moment il suffit que nous sachions quels sont les mots qui sont pronoms relatifs; et comme le nombre n'en est pas bien grand, on peut facilement les apprendre par cœur. Les voici tous :

Qui, *que*, *quoi*, *dont*, *lequel*, *laquelle*, *lesquels*, *lesquelles*.

Examinons encore la phrase *c'est Émilie* qui *a écrit cela.* Nous avons dit que le pronom *qui* tient la place du nom *Émilie :* le nom *Émilie*, auquel se rapporte le pronom *qui*, est placé devant; eh bien, ce nom *Émilie* est ce qu'on appelle l'*antécédent* du pronom relatif *qui.*

De même dans la phrase *c'est moi* qui *ai écrit cela*, le pronom personnel *moi* est l'antécédent du pronom relatif *qui.*

Il n'est pas difficile de trouver l'antécédent d'un pronom relatif : c'est le nom ou le pronom auquel le pronom relatif se rapporte, c'est le nom ou le pronom qui vient avant le pronom relatif. Voyons encore quelques exemples.

J'entends ton frère qui *pleure.*

Le nom *frère*, placé avant le pronom *qui*, est l'antécédent de ce pronom *qui.*

Je mettrai la robe que *maman m'a donnée*, c'est-à-dire : *je mettrai la robe,* laquelle robe *maman m'a donnée.* Le mot *robe* est le nom qui vient avant le pronom *que*, c'est l'antécédent de ce pronom. Nous voyons aussi qu'à la place du mot *que,* j'ai pu mettre *laquelle robe;* ceci prouve d'abord que le nom *robe* est l'antécédent, et en outre que le mot *que* est pronom relatif, car ce mot *que* n'est pas toujours pronom.

Pour savoir si *que* est pronom, il faut voir s'il peut être remplacé par l'un des pronoms *lequel*, *laquelle*, *lesquels*, *lesquelles*, suivi d'un nom ou d'un pronom ; ainsi *que* est pronom dans cette phrase : *voici le livre* que *j'ai lu*, parce que je puis dire : *voici le livre* lequel livre *j'ai lu.*

Quand ils commencent la phrase, les pronoms relatifs n'ont point d'antécédent : alors *qui* signifie *quelle personne; que* et *quoi* signifient *quelle chose;* exemple : QUI *a fait cela?* (quelle personne a fait cela?) que *voulez-vous?* (quelle chose voulez-vous?) *à* quoi *pensez-vous?* (à quelle chose pensez-vous?)

ACCORD DU PRONOM RELATIF AVEC SON ANTÉCÉDENT.

Le pronom relatif est toujours de la même personne, du même genre et du même nombre que son antécédent. Par exemple : *C'est* Emilie QUI *a écrit cela*, le pronom *qui* est de la troisième personne, du féminin et du singulier, parce que son antécédent *Emilie* est de la troisième personne, du féminin et du singulier.

Voici vos frères QUI *arrivent*, le pronom *qui* est de la troisième personne, du masculin et du pluriel, parce que son antécédent *frères* est de la troisième personne, du masculin et du pluriel.

C'est moi QUI *suis venu*, le pronom *qui* est de la première personne et du singulier, parce que son antécédent *moi* est de la première personne et du singulier ; il est du masculin, si c'est un homme qui parle ; il est du féminin, si c'est une femme.

EXERCICE.

Indiquer, dans les phrases suivantes, les pronoms relatifs et leurs antécédents, avec le genre, le nombre et la personne.

Connaissez-vous ce petit garçon qui est dans le jardin ? C'est Félix. Que fait-il ? Il plante un rosier que sa maman lui a donné. — Je vous ferai voir l'image dont je vous ai parlé. — De quoi s'agit-il? que dites-vous là? à quoi pensez-vous? qui vous a appris ces belles choses? — J'ai reçu la lettre que vous m'avez écrite. — Connaissez-vous la personne à laquelle vous venez de parler?—Un brouillard est un nuage dans lequel on est; un nuage est un brouillard dans lequel on n'est pas. — De qui parlez-vous? Nous parlons d'une demoiselle qui est très-curieuse et que tout le monde blâme. — Vous ne devineriez jamais ce à quoi je pense. — Ceux qui ont la bonté de nous avertir de nos défauts sont nos meilleurs amis, et je les aime bien plus que ceux qui nous flattent.

SEIZIÈME LEÇON.

LE VERBE.

Jules est *paresseux*.

Il y a trois mots dans cette phrase. Le premier mot, *Jules*, est un nom puisqu'il sert à nommer un petit garçon; le troisième mot, *paresseux*, exprime comment est Jules, c'est un adjectif; le second mot, le mot *est*, qui joint les deux autres, est le *verbe*.

Lorsque je dis : *Je* suis *malade*, le premier mot *je* est, comme nous l'avons déjà dit, un pronom qui tient la place de mon nom; le dernier mot, *malade*, exprime comment je suis, c'est un adjectif; le second mot, *suis*, est le verbe.

Je *marche :* par le mot *marche*, j'exprime ce que je fais ; ce mot *marche* est un verbe.

Je *frappe* sur la table : le mot *frappe* exprime ce que je fais; ce mot est un verbe.

Donc les *verbes* sont les mots dont on se sert pour exprimer que l'on est, comme je *suis*, tu *es*, il *est ;* ou bien pour faire connaître que l'on fait quelque chose, comme je *marche*, tu *frappes*, elle *s'amuse*.

NOMBRES ET PERSONNES DANS LES VERBES.

Il y a dans les verbes les deux nombres *singulier* et *pluriel ;* il y a aussi les trois personnes, comme dans les pronoms.

La première personne est celle qui parle.
La seconde est celle à qui l'on parle.
La troisième est celle de qui l'on parle.

Par exemple :

Au *singulier*, c'est-à-dire quand il s'agit d'une seule personne, on dit,

Pour désigner la première personne : *je mange*.
Pour la seconde personne. . . . . *tu manges*.
Pour la troisième personne. . . . . *il* ou *elle mange*.

Au *pluriel*, c'est-à-dire quand il s'agit de plusieurs personnes, on dit,

Pour désigner la première personne : *nous mangeons*.
Pour la seconde personne. . . . . *vous mangez*.
Pour la troisième personne. . . . . *ils* ou *elles mangent*.

TEMPS DU VERBE.

Hier j'ai lu *une histoire très-intéressante*. Quand est-ce que j'ai lu? *Hier*, c'est-à-dire dans un temps qui est passé; le verbe *j'ai lu* exprime que j'ai fait une chose dans un temps passé; nous dirons que le verbe *j'ai lu* est au *passé*.

Qu'est-ce que je fais maintenant? *Je lis*. Puisque le verbe *je lis* exprime ce que je fais à présent même, nous dirons que le verbe *je lis* est au *présent*.

Demain je lirai *un joli conte*. Quand est-ce que je lirai? Demain. Ce mot désigne un temps futur, c'est-à-dire un temps qui n'est pas encore arrivé, mais qui arrivera; nous dirons donc que *je lirai* est au *futur*.

Voilà les trois temps du verbe. Le *passé*, qui marque que la chose a été faite, comme *j'ai lu;* le *présent*, qui marque que la chose est ou se fait au moment où l'on parle, comme *je lis;* et le *futur*, qui marque que la chose sera ou se fera, comme *je lirai*.

On distingue cinq temps passés, savoir : l'imparfait, *je lisais*; le passé défini, *je lus*; le passé indéfini, *j'ai lu*; le passé antérieur *j'eus lu*; et le plus-que-parfait, *j'avais lu*.

On distingue aussi deux futurs : le futur simple, *je lirai,* et le futur antérieur, *j'aurai lu*.

EXERCICES.

1. *Indiquer les verbes dans les phrases suivantes.*

Henri joue tout seul dans le jardin. — Mes cousines viendront demain. — Hier ma sœur était malade, aujourd'hui elle est guérie. — Le cheval du fermier porte de lourds fardeaux. — Les bœufs traînent la charrue. — Le jardinier arrose les fleurs. — Après demain nous irons à la campagne. — Je suis très-contente de vous. — Mesdemoiselles, vous êtes bien aimables. — Le temps sera-t-il beau demain? — J'ai écrit toute la matinée. — Marie aura fini son devoir avant toi. — Tu perds ton temps. — Le rossignol a chanté toute la semaine dernière. — Voici ta tante qui vient te voir; elle t'apporte une jolie boîte qu'elle a achetée l'autre jour.

2. *Indiquer dans les verbes précédents la personne et le temps (passé, présent ou futur).*

DIX-SEPTIÈME LEÇON.

MODES DU VERBE.

Lorsque je dis : *Paul* lit *un bon livre*, j'exprime ce que Paul fait; lorsque je dis à Paul : lis *cette leçon*, j'ordonne à Paul de faire quelque chose. Ce sont deux manières différentes d'exprimer l'action de lire : par la première, j'indique simplement que Paul lit; par la seconde, je lui commande de lire.

Ces différentes manières d'exprimer une action ou un état s'appellent *modes;* le mot *mode* signifie *manière*.

Il y a cinq *modes* dans les verbes français, savoir : l'*indicatif*, le *conditionnel*, l'*impératif*, le *subjonctif* et l'*infinitif*.

Indicatif. Si j'indique simplement que la chose est, ou qu'elle a été, ou qu'elle sera, comme, par exemple, si je dis ce que je fais à présent, *je lis*, ou bien ce que j'ai fait, *j'ai lu*, ou enfin ce que je ferai, *je lirai*, le verbe est au mode *indicatif*, ou mode qui *indique*.

Conditionnel. Si je dis qu'une chose serait ou aurait été moyennant une condition, le verbe est au *conditionnel*. Par exemple : *Marie* lirait *mieux*, *si elle prenait la peine d'étudier ses leçons*. Marie lirait mieux, oui, mais à quelle condition? que faudrait-il pour cela? Il faudrait qu'elle étudiât ses leçons.

Impératif. Quand on commande de faire une chose, le verbe est à l'*impératif*. Exemple : lis *ta leçon*.

Subjonctif. Le verbe est au *subjonctif* quand on doute qu'une chose se fasse, comme *je doute que Marie* lise, *je ne crois pas que Marie* lise, ou bien quand on désire que la chose se fasse, comme *je veux*, *je désire que Marie* lise.

Infinitif. Lorsqu'on dit : *lire*, *chanter*, on exprime l'action sans dire par qui cette action est faite ; c'est le mode *infinitif*.

CONJUGAISONS.

Conjuguer un verbe, c'est écrire ou réciter de suite les différents modes de ce verbe, avec tous leurs temps, leurs nombres et leurs personnes.

Il y a en français quatre conjugaisons que l'on distingue par la terminaison de l'infinitif.

La première conjugaison a l'infinitif terminé en *er*, comme *aimer*.

La seconde a l'infinitif terminé en *ir*, comme *finir*.

La troisième a l'infinitif terminé en *oir*, comme *recevoir*.

La quatrième a l'infinitif terminé en *re*, comme *rendre*.

Il y a deux verbes que l'on appelle *auxiliaires*, parce qu'ils aident à conjuguer tous les autres verbes : ce sont les verbes *avoir* et *être*.

EXERCICE.

Faire conjuguer par écrit et de vive voix les verbes AVOIR *et* ÊTRE, *et les verbes appartenant aux quatre conjugaisons* (1).

(1) Remarque. Il sera bon de faire copier chaque verbe aux élèves, avant de les leur donner à étudier. Du reste, si, comme nous l'avons conseillé dans notre avertissement, on a fait apprendre les conjugaisons dès la première leçon, l'élève doit en ce moment connaître les deux auxiliaires et les quatre modèles.

Nous mettons tous les verbes à la suite de cette leçon, mais on comprend que nous ne prétendons point limiter le temps que l'on devra donner à l'étude de la conjugaison; c'est un exercice qui peut durer plusieurs semaines. On pourra du reste mener de front les leçons qui suivent et la conjugaison des verbes réguliers.

Quant aux verbes irréguliers, si on juge à propos de les faire conjuguer, nous renvoyons à la petite brochure intitulée : *Traité de la conjugaison des verbes*, par M. Sardou.

CONJUGAISON DU VERBE **AVOIR**.

INDICATIF.

PRÉSENT.

J'ai
Tu as
Il *ou* elle a

Nous avons
Vous avez
Ils *ou* elles ont.

IMPARFAIT.

J'avais
Tu avais
Il avait

Nous avions
Vous aviez
Ils avaient.

PASSÉ DÉFINI.

J'eus
Tu eus
Il eut

Nous eûmes
Vous eûtes
Ils eurent.

PASSÉ INDÉFINI.

J'ai eu
Tu as eu
Il a eu

Nous avons eu
Vous avez eu
Ils ont eu.

PASSÉ ANTÉRIEUR.

J'eus eu
Tu eus eu
Il eut eu

Nous eûmes eu
Vous eûtes eu.
Ils eurent eu.

PLUS-QUE-PARFAIT.

J'avais eu
Tu avais eu
Il avait eu

Nous avions eu
Vous aviez eu
Ils avaient eu.

FUTUR.

J'aurai
Tu auras
Il aura

Nous aurons
Vous aurez
Ils auront.

FUTUR ANTÉRIEUR.

J'aurai eu
Tu auras eu
Il aura eu

Nous aurons eu
Vous aurez eu
Ils auront eu.

CONDITIONNEL.

PRÉSENT.

J'aurais
Tu aurais
Il aurait

Nous aurions
Vous auriez
Ils auraient.

PASSÉ.

J'aurais eu
Tu aurais eu

Il aurait eu

Nous aurions eu
Vous auriez eu
Ils auraient eu.

AUTRE CONDITIONNEL PASSÉ.

J'eusse eu
Tu eusses eu
Il eût eu

Nous eussions eu
Vous eussiez eu
Ils eussent eu.

IMPÉRATIF.

Point de 1re ni de 3e personne au singulier; point de 3e personne au pluriel.

Aie.

Ayons
Ayez.

SUBJONCTIF.

PRÉSENT.

Que j'aie
Que tu aies
Qu'il ait

Que nous ayons
Que vous ayez
Qu'ils aient.

IMPARFAIT.

Que j'eusse
Que tu eusses
Qu'il eût

Que nous eussions
Que vous eussiez
Qu'ils eussent.

PASSÉ.

Que j'aie eu
Que tu aies eu
Qu'il ait eu

Que nous ayons eu
Que vous ayez eu
Qu'ils aient eu.

PLUS-QUE-PARFAIT.

Que j'eusse eu
Que tu eusses eu
Qu'il eût eu

Que nous eussions eu
Que vous eussiez eu
Qu'ils eussent eu.

INFINITIF.

PRÉSENT.

Avoir.

PASSÉ.

Avoir eu.

PARTICIPE.

PRÉSENT.

Ayant..

PASSÉ.

Eu, *féminin* eue, ayant eu

CONJUGAISON DU VERBE ÊTRE.

INDICATIF.

PRÉSENT

Je suis
Tu es
Il *ou* elle est

Nous sommes
Vous êtes
Ils *ou* elles sont.

IMPARFAIT.

J'étais
Tu étais
Il était

Nous étions
Vous étiez
Ils étaient.

PASSÉ DÉFINI.

Je fus
Tu fus
Il fut

Nous fûmes
Vous fûtes
Ils furent.

PASSÉ INDÉFINI.

J'ai été
Tu as été
Il a été

Nous avons été
Vous avez été
Ils ont été.

PASSÉ ANTÉRIEUR.

J'eus été
Tu eus été
Il eut été

Nous eûmes eté
Vous eûtes été
Ils eurent été.

PLUS-QUE-PARFAIT.

J'avais été
Tu avais été
Il avait été

Nous avions été
Vous aviez été
Ils avaient été.

FUTUR.

Je serai
Tu seras
Il sera

Nous serons
Vous serez
Ils seront.

FUTUR ANTÉRIEUR.

J'aurai été
Tu auras été
Il aura été

Nous aurons été
Vous aurez été
Ils auront été.

CONDITIONNEL.

PRÉSENT.

Je serais
Tu serais
Il serait

Nous serions
Vous seriez
Ils seraient.

PASSÉ.

J'aurais été

Tu aurais été
Il aurait été

Nous aurions été
Vous auriez été
Ils auraient été.

AUTRE CONDITIONNEL PASSÉ.

J'eusse été
Tu eusses été
Il eût été

Nous eussions été
Vous eussiez été
Ils eussent été.

IMPÉRATIF.

Point de 1re ni de 3e personne au singulier ; point de 3e personne au pluriel.

Sois.

Soyons
Soyez.

SUBJONCTIF.

PRÉSENT.

Que je sois
Que tu sois
Qu'il soit

Que nous soyons
Que vous soyez
Qu'ils soient.

IMPARFAIT.

Que je fusse
Que tu fusses
Qu'il fût

Que nous fussions
Que vous fussiez
Qu'ils fussent.

PASSÉ.

Que j'aie été
Que tu aies été
Qu'il ait été

Que nous ayons été
Que vous ayez été
Qu'ils aient été.

PLUS-QUE-PARFAIT.

Que j'eusse été
Que tu eusses été
Qu'il eût été

Que nous eussions été
Que vous eussiez été
Qu'ils eussent été.

INFINITIF.

PRÉSENT.

Être.

PASSÉ.

Avoir été.

PARTICIPE.

PRÉSENT.

Étant.

PASSÉ.

Été (*point de féminin*), ayant été.

Remarque. Le participe passé *été* n'a ni féminin ni pluriel.

MODÈLES DES QUATRE CONJUGAISONS.

PREMIÈRE CONJUGAISON, EN *ER*.

AIM ER.

INDICATIF.

PRÉSENT.

J'aim *e*
Tu aim *es*
Il, elle, aim *e*

Nous aim *ons*
Vous aim *ez*
Ils, elles, aim *ent*.

IMPARFAIT.

J'aim *ais*
Tu aim *ais*
Il aim *ait*

Nous aim *ions*
Vous aim *iez*
Ils aim *aient*.

PASSÉ DÉFINI.

J'aim *ai*
Tu aim *as*
Il aim *a*

Nous aim *âmes*
Vous aim *âtes*
Ils aim *èrent*.

PASSÉ INDÉFINI.

J'ai aim *é*
Tu as aim *é*
Il a aim *é*

Nous avons aim *é*
Vous avez aim *é*
Ils ont aim *é*.

PASSÉ ANTÉRIEUR.

J'eus aim *é*
Tu eus aim *é*
Il eut aim *é*

Nous eûmes aim *é*
Vous eûtes aim *é*
Ils eurent aim *é*.

PLUS-QUE-PARFAIT.

J'avais aim *é*
Tu avais aim *é*
Il avait aim *é*

Nous avions aim *é*
Vous aviez aim *é*
Ils avaient aim *é*.

FUTUR.

J'aim *erai*
Tu aim *eras*
Il aim *era*

Nous aim *erons*
Vous aim *erez*
Ils aim *eront*.

FUTUR ANTÉRIEUR.

J'aurai aim *é*
Tu auras aim *é*
Il aura aim *é*

Nous aurons aim *é*
Vous aurez aim *é*
Ils auront aim *é*.

CONDITIONNEL.

PRÉSENT.

J'aim *erais*
Tu aim *erais*
Il aim *erait*

Nous aim *erions*
Vous aim *eriez*
Ils aim *eraient*.

PASSÉ.

J'aurais aim *é*
Tu aurais aim *é*
Il aurait aim *é*

Nous aurions aim *é*
Vous auriez aim *é*
Ils auraient aim *é*.

AUTRE CONDITIONNEL PASSÉ.

J'eusse aim *é*
Tu eusses aim *é*
Il eût aim *é*

Nous eussions aim *é*
Vous eussiez aim *é*
Ils eussent aim *é*.

IMPÉRATIF.

Point de 1re ni de 3e personne au singulier; point de 3e personne au pluriel.

Aim *e*.

Aim *ons*
Aim *ez*.

SUBJONCTIF.

PRÉSENT.

Que j'aim *e*
Que tu aim *es*
Qu'il aim *e*

Que nous aim *ions*
Que vous aim *iez*
Qu'ils aim *ent*.

IMPARFAIT.

Que j'aim *asse*
Que tu aim *asses*
Qu'il aim *ât*

Que nous aim *assions*
Que vous aim *assiez*
Qu'ils aim *assent*.

PASSÉ.

Que j'aie aim *é*
Que tu aies aim *é*
Qu'il ait aim *é*

Que nous ayons aim *é*
Que vous ayez aim *é*
Qu'ils aient aim *é*.

PLUS-QUE-PARFAIT.

Que j'eusse aim *é*
Que tu eusses aim *é*
Qu'il eût aim *é*

Que nous eussions aim *é*
Que vous eussiez aim *é*
Qu'ils eussent aim *é*.

INFINITIF.

PRÉSENT.

Aim *er*.

PASSÉ.

Avoir aim *é*.

PARTICIPE.

PRÉSENT.

Aim *ant*.

PASSÉ.

Aim *é*, aim *ée*, ayant aim *é*.

EXERCICE.

Conjuguer sur ce modèle les verbes suivants :

Aid *er*, apport *er*, chant *er*, saut *er*, récit *er*, donn *er*, cont *er*, port *er*, frapp *er*, bless *er*, jou *er*, remu *er*, etc.

Avis sur la manière de faire conjuguer les verbes d'après le modèle de chaque conjugaison.

Nous avons, dans chaque modèle, séparé le verbe en deux parties, le *radical* et la *terminaison;* sans expliquer, si l'on veut, à l'enfant ce qu'on entend par radical et par terminaison, on lui dira simplement : « Vous allez conjuguer le verbe aid*er* sur le verbe aim*er;* pour cela, il suffit de mettre partout *aid* au lieu de *aim.* » On lui donnera ensuite un autre verbe, chant*er*, par exemple ; et on lui dira de mettre *chant* à la place de *aim*. La conjugaison faite de cette manière est un des exercices les plus faciles qu'il y ait en grammaire; et il n'est point d'enfant, sachant lire couramment, qui ne puisse, par cette méthode, conjuguer de vive voix, et sans se tromper, tous les verbes que nous donnons à la suite de chaque modèle.

DEUXIÈME CONJUGAISON, EN *IR*.

FIN IR.

INDICATIF.

PRÉSENT.

Je fin *is*
Tu fin *is*
Il, elle, fin *it*

Nous fin *issons*
Vous fin *issez*
Ils, elles, fin *issent*.

IMPARFAIT.

Je fin *issais*
Tu fin *issais*
Il fin *issait*

Nous fin *issions*
Vous fin *issiez*
Ils fin *issaient*.

PASSÉ DÉFINI.

Je fin *is*
Tu fin *is*
Il fin *it*

Nous fin *îmes*
Vous fin *îtes*
Ils fin *irent*.

PASSÉ INDÉFINI.

J'ai fin *i*
Tu as fin *i*
Il a fin *i*

Nous avons fin *i*
Vous avez fin *i*
Ils ont fin *i*.

PASSÉ ANTÉRIEUR.

J'eus fin *i*
Tu eus fin *i*
Il eut fin *i*

Nous eûmes fin *i*
Vous eûtes fin *i*
Ils eurent fin *i*.

PLUS-QUE-PARFAIT.

J'avais fin *i*
Tu avais fin *i*
Il avait fin *i*

Nous avions fin *i*
Vous aviez fin *i*
Ils avaient fin *i*.

FUTUR.

Je fin *irai*
Tu fin *iras*
Il fin *ira*

Nous fin *irons*
Vous fin *irez*
Ils fin *iront*.

FUTUR ANTÉRIEUR.

J'aurai fin *i*
Tu auras fin *i*
Il aura fin *i*

Nous aurons fin *i*
Vous aurez fin *i*
Ils auront fin *i*.

CONDITIONNEL.

PRÉSENT.

Je fin *irais*
Tu fin *irais*
Il fin *irait*

Nous fin *irions*
Vous fin *iriez*
Ils fin *iraient*.

PASSÉ.

J'aurais fin *i*
Tu aurais fin *i*
Il aurait fin *i*

Nous aurions fin *i*
Vous auriez fin *i*
Ils auraient fin *i*.

AUTRE CONDITIONNEL PASSÉ.

J'eusse fin *i*
Tu eusses fin *i*
Il eût fin *i*

Nous eussions fin *i*
Vous eussiez fin *i*
Ils eussent fin *i*.

IMPÉRATIF.

Point de 1re ni de 3e personne au singulier; point de 3e personne au pluriel.

Fin *is*.

Fin *issons*
Fin *issez*.

SUBJONCTIF.

PRÉSENT.

Que je fin *isse*
Que tu fin *isses*
Qu'il fin *isse*

Que nous fin *issions*
Que vous fin *issiez*
Qu'ils fin *issent*.

IMPARFAIT.

Que je fin *isse*
Que tu fin *isses*
Qu'il fin *ît*

Que nous fin *issions*
Que vous fin *issiez*
Qu'ils fin *issent*.

PASSÉ.

Que j'aie fin *i*
Que tu aies fin *i*
Qu'il ait fin *i*

Que nous ayo[illegible]n *i*
Que vous [illegible]fin *i*
Qu'i[illegible]nt fin *i*.

PLUS-QUE-PARFAIT.

Que j'eusse fin *i*
Que tu eusses fin *i*
Qu'il eût fin *i*

Que nous eussions fin *i*
Que vous eussiez fin *i*
Qu'ils eussent fin *i*.

INFINITIF.

PRÉSENT.

Fin *ir*.

PASSÉ.

Avoir fin *i*.

PARTICIPE.

PRÉSENT.

Fin *issant*.

PASSÉ.

Fin *i*, fin *ie*, ayant fin *i*.

EXERCICE.

Conjuguer sur ce modèle les verbes suivants :

Pun *ir*, guér *ir*, avert *ir*, sais *ir*, franch *ir*, bén *ir*, sent *ir*, ven *ir*, etc.

TROISIÈME CONJUGAISON, EN *OIR*.

RECEV OIR.

INDICATIF.

PRÉSENT.

Je reç *ois*
Tu reç *ois*
Il, elle, reç *oit*

Nous rec *evons*
Vous rec *evez*
Ils, elles, reç *oivent*.

IMPARFAIT.

Je rec *evais*
Tu rec *evais*
Il rec *evait*

Nous rec *evions*
Vous rec *eviez*
Ils rec *evaient*.

PASSÉ DÉFINI.

Je reç *us*
Tu reç *us*
Il reç *ut*

Nous reç *ûmes*
Vous reç *ûtes*
Ils reç *urent*.

PASSÉ INDÉFINI.

J'ai reç *u*
Tu as reç *u*
Il a reç *u*

Nous avons reç *u*
Vous avez reç *u*
Ils ont reç *u*.

PASSÉ ANTÉRIEUR.

J'eus reç *u*
Tu eus reç *u*
Il eut reç *u*

Nous eûmes reç *u*
Vous eûtes reç *u*
Ils eurent reç *u*.

PLUS-QUE-PARFAIT.

J'avais reç *u*
Tu avais reç *u*
Il avait reç *u*

Nous avions reç *u*
Vous aviez reç *u*
Ils avaient reç *u*.

FUTUR.

Je rec *evrai*
Tu rec *evras*
Il rec *evra*

Nous rec *evrons*
Vous rec *evrez*
Ils rec *evront*.

FUTUR ANTÉRIEUR.

J'aurai reç *u*
Tu auras reç *u*
Il aura reç *u*

Nous aurons reç *u*
Vous aurez reç *u*
Ils auront reç *u*.

CONDITIONNEL.

PRÉSENT.

Je rec *evrais*
Tu rec *evrais*
Il rec *evrait*

Nous rec *evrions*
Vous rec *evriez*
Ils rec *evraient*.

PASSÉ.

J'aurais reç *u*
Tu aurais reç *u*
Il aurait reç *u*

Nous aurions reç *u*
Vous auriez reç *u*
Ils auraient reç *u*.

AUTRE CONDITIONNEL PASSÉ.

J'eusse reç *u*
Tu eusses reç *u*
Il eût reç *u*

Nous eussions reç *u*
Vous eussiez reç *u*
Ils eussent reç *u*.

IMPÉRATIF.

Point de 1re ni de 3e personne au singulier; point de 3e personne au pluriel.

Reç *ois*.

Rec *evons*
Rec *evez*.

SUBJONCTIF.

PRÉSENT.

Que je reç *oive*
Que tu reç *oives*
Qu'il reç *oive*

Que nous rec *evions*
Que vous rec *eviez*
Qu'ils reç *oivent*.

IMPARFAIT.

Que je reç *usse*
Que tu reç *usses*
Qu'il reç *ût*

Que nous reç *ussions*
Que vous reç *ussiez*
Qu'ils reç *ussent*.

PASSÉ.

Que j'aie reç *u*
Que tu aies reç *u*
Qu'il ait reç *u*

Que nous ayons reç *u*
Que vous ayez reç *u*
Qu'ils aient reç *u*.

PLUS-QUE-PARFAIT.

Que j'eusse reç *u*
Que tu eusses reç *u*
Qu'il eût reç *u*

Que nous eussions reç *u*
Que vous eussiez reç *u*
Qu'ils eussent reç *u*.

INFINITIF.

PRÉSENT.

Rec *evoir*.

PASSÉ.

Avoir reç *u*.

PARTICIPE.

PRÉSENT.

Rec *evant*.

PASSÉ.

Reç *u*, reç *ue*, ayant reç *u*.

EXERCICE.

Conjuguer sur ce modèle les verbes suivants :

Aperc *evoir*, conc *evoir*, perc *evoir*, d *evoir*, etc.

(On fera remarquer à l'enfant qu'il y a une cédille sous le *c* devant *o* et devant *u*.)

QUATRIÈME CONJUGAISON, EN *RE*.

REND RE.

INDICATIF.

PRÉSENT.

Je rend *s*
Tu rend *s*
Il, elle, rend

Nous rend *ons*
Vous rend *ez*
Ils, elles, rend *ent*.

IMPARFAIT.

Je rend *ais*
Tu rend *ais*
Il rend *ait*

Nous rend *ions*
Vous rend *iez*
Ils rend *aient*.

PASSÉ DÉFINI.

Je rend *is*
Tu rend *is*
Il rend *it*

Nous rend *îmes*
Vous rend *îtes*
Ils rend *irent*.

PASSÉ INDÉFINI.

J'ai rend *u*
Tu as rend *u*
Il a rend *u*

Nous avons rend *u*
Vous avez rend *u*
Ils ont rend *u*.

PASSÉ ANTÉRIEUR.

J'eus rend *u*
Tu eus rend *u*
Il eut rend *u*

Nous eûmes rend *u*
Vous eûtes rend *u*
Ils eurent rend *u*.

PLUS-QUE-PARFAIT.

J'avais rend *u*
Tu avais rend *u*
Il avait rend *u*

Nous avions rend *u*
Vous aviez rend *u*
Ils avaient rend *u*.

FUTUR.

Je rend *rai*
Tu rend *ras*
Il rend *ra*

Nous rend *rons*
Vous rend *rez*
Ils rend *ront*.

FUTUR ANTÉRIEUR.

J'aurai rend *u*
Tu auras rend *u*
Il aura rend *u*

Nous aurons rend *u*
Vous aurez rend *u*
Ils auront rend *u*.

CONDITIONNEL.

PRÉSENT.

Je rend *rais*
Tu rend *rais*
Il rend *rait*

Nous rend *rions*
Vous rend *riez*
Ils rend *raient*.

PASSÉ.

J'aurais rend *u*
Tu aurais rend *u*
Il aurait rend *u*

Nous aurions rend *u*
Vous auriez rend *u*
Ils auraient rend *u*.

AUTRE CONDITIONNEL PASSÉ.

J'eusse rend *u*
Tu eusses rend *u*
Il eût rend *u*

Nous eussions rend *u*
Vous eussiez rend *u*
Ils eussent rend *u*.

IMPERATIF.

Point de 1re ni de 2e personne au singulier; point de 3e personne au pluriel.

Rend *s*.

Rend *ons*
Rend *ez*.

SUBJONCTIF.

PRÉSENT.

Que je rend *e*
Que tu rend *es*
Qu'il rend *e*

Que nous rend *ions*
Que vous rend *iez*
Qu'ils rend *ent*.

IMPARFAIT.

Que je rend *isse*
Que tu rend *isses*
Qu'il rend *ît*

Que nous rend *issions*
Que vous rend *issiez*
Qu'ils rend *issent*.

PASSÉ.

Que j'aie rend *u*
Que tu aies rend *u*
Qu'il ait rend *u*

Que nous ayons rend *u*
Que vous ayez rend *u*
Qu'ils aient rend *u*.

PLUS-QUE-PARFAIT.

Que j'eusse rend *u*
Que tu eusses rend *u*
Qu'il eût rend *u*

Que nous eussions rend *u*
Que vous eussiez rend *u*
Qu'ils eussent rend *u*.

INFINITIF.

PRÉSENT.

Rend *re*.

PASSÉ.

Avoir rend *u*.

PARTICIPE.

PRÉSENT.

Rend *ant*.

PASSÉ.

Rend *u*, rend *ue*, ayant rend *u*.

EXERCICE.

Conjuguer sur ce modèle les verbes suivants :

Vend *re*, attend *re*, entend *re*, prétend *re*, répand *re*, mord *re*, tord *re*, répond *re*, confond *re*, etc.

DIX-HUITIÈME LEÇON.

SUJET DU VERBE.

Les pronoms *je*, *tu*, *il* ou *elle*, etc., qui accompagnent les verbes, comme dans *je* finis, *j'*aime, *tu* reçois, *il* rend, etc., sont les *sujets* du verbe.

Le sujet désigne la personne ou la chose qui fait l'action ou qui est dans tel ou tel état. Par exemple : *Maman écrit*. Quelle est la personne qui écrit? c'est maman; le nom *maman* est donc le sujet du verbe *écrit*. *Mon livre est déchiré*. Quelle est la chose qui est déchirée? c'est mon livre; le nom *livre* est donc le sujet du verbe *est déchiré*.

Nous voyons que le sujet du verbe n'est pas toujours un des pronoms *je*, *tu*, *il*, *elle*, *nous*, etc.; souvent le sujet est un nom, comme dans ces phrases : *maman écrit*, *mon livre est déchiré*.

Rien n'est plus facile que de trouver le sujet; il n'y a qu'à faire cette question : *Quelle est la personne* ou *quelle est la chose qui?* etc. Exemples :

Ma tante viendra me voir. Quelle est la personne qui viendra me voir? c'est ma tante : *ma tante* est donc le sujet du verbe *viendra*.

La poupée de Félicie est jolie. Quelle est la chose qui est jolie? c'est la poupée de Félicie : le nom *poupée* est donc le sujet du verbe *est*.

Le jardinier travaille dans le jardin; il sème du gazon. D'abord, quelle est la personne qui travaille dans le jardin? c'est le jardinier : le nom *jardinier* est donc le sujet du verbe *travaille*. Et quelle est la personne qui sème du gazon? c'est encore le jardinier; mais le nom *jardinier* n'accompagne point le verbe *sème;* ce nom est remplacé par le pronom *il :* c'est donc le pronom *il*, représentant *jardinier*, qui est le sujet du verbe *sème*. Nous avons déjà dit d'ailleurs que les pronoms *je*, *tu*, *il*, ou *elle*, etc., qui accompagnent un verbe, sont les sujets de ce verbe. Ainsi, toutes les fois que nous verrons un de ces pronoms dans une phrase, nous pourrons en toute assurance dire que ce pronom est le sujet du verbe qu'il accompagne.

ACCORD DU VERBE AVEC SON SUJET.

Il faut nous arrêter un moment sur une règle fort importante de la grammaire.

Le verbe se met toujours à la même personne et au même nombre que son sujet. C'est-à-dire que si le sujet est de la première personne du singulier, le verbe sera mis aussi à la première personne du singulier; et que, si le sujet est de la troisième personne du pluriel, le verbe devra être aussi à la troisième personne du pluriel; il en sera de même pour les autres personnes.

Par exemple, dans *je parle,* le verbe *parle* est à la première personne du singulier, parce que son sujet *je* est de la première personne du singulier. Dans *ils parlent,* le verbe *parlent* est à la troisième personne du pluriel, parce que son sujet *ils* est de la troisième personne et du pluriel. Dans *vous parlez tous deux,* le verbe *parlez* est à la seconde personne plurielle, parce que son sujet *vous* est de la seconde personne et du pluriel.

Nous devons faire ici deux observations très-importantes.

En premier lieu, si le sujet du verbe est formé de deux noms ou de deux pronoms au singulier, le verbe se met au pluriel, parce que deux singuliers valent un pluriel. Exemple : *Mon frère et ma sœur lisent.* Quelles sont les personnes qui lisent? c'est *mon frère et ma sœur.* Le nom *frère* est du singulier, le nom *sœur* est aussi du singulier; mais cela fait deux personnes, et *deux personnes*, c'est un pluriel; le verbe doit donc être au pluriel.

En second lieu, si les noms ou les pronoms qui composent le sujet sont, l'un, de la première personne, l'autre, de la seconde ou de la troisième, on met le verbe à la personne qui passe avant l'autre : la première personne passe avant la seconde, la seconde passe avant la troisième. Exemple : *Vous et moi, nous lisons.* Le sujet se compose des pronoms *vous* et *moi;* mais le pronom *vous* est de la seconde personne, et le pronom *moi* est de la première; c'est pourquoi le verbe *lisons* a été mis à la première personne. Remarquons ici que la politesse veut qu'on nomme d'abord la personne à qui l'on parle, et qu'on se nomme le dernier.

EXERCICES.

1. *Dicter à l'élève les phrases suivantes et lui faire indiquer le sujet de chaque verbe.*

Maman a mal à la tête. — J'ai de belles fleurs. — Jules avait un joli polichinelle. — Tu es bien aimable. — Paul est un vilain curieux, il écoute aux portes. — Nous aimons les enfants sages. — Je réciterai ma leçon. — Mademoiselle, vous finirez votre devoir. — Vos cousines vous attendent; elles jouent dans le jardin. — J'aperçois votre frère au bout de l'allée, il saute à la corde. — Je vous avertis que vous devez auparavant finir votre devoir. — Les ânes sont petits, mais ils portent de lourds fardeaux. — Ce ruban n'est point à vous, je désire que vous le rendiez à votre cousine. — Madame Robert a puni sa petite fille Ernestine. Ernestine avait frappé son petit frère. — Nous donnerons ces vieux habits aux pauvres.

2. *L'élève indiquera dans les phrases précédentes le temps, le mode, le nombre et la personne de chaque verbe.*

DIX-NEUVIÈME LEÇON.

VERBE ACTIF.

Nous parlerons aujourd'hui des différentes sortes de verbes. Il y a des *verbes actifs*, des *verbes neutres* et des *verbes passifs*.

On appelle *verbe actif* tout verbe après lequel on peut mettre *quelqu'un* ou *quelque chose*. Par exemple, *aimer* est un verbe actif, parce qu'on peut dire *j'aime quelqu'un* ou *j'aime quelque chose*, comme *j'aime Dieu*, *j'aime maman*, *j'aime les bonbons*. Le verbe *finir* est aussi un verbe actif, parce qu'on peut dire *finir quelque chose*, comme lorsque l'on dit : *j'ai fini mon devoir*.

Le mot qui nomme la personne ou la chose que l'on aime, la chose que l'on finit, etc., s'appelle *complément direct*. Tous les verbes actifs ont un complément direct. Il est très-facile de connaître ce complément direct ; il suffit pour cela de mettre, après le verbe, *qui* pour les personnes et *quoi* pour les choses. Par exemple : *j'aime maman ;* j'aime *qui?* réponse : *maman ;* le mot *maman* est le complément direct du verbe actif *j'aime*. *J'ai fini mon devoir ;* j'ai fini *quoi?* réponse : *mon devoir ;* ces mots *mon devoir* forment le complément direct du verbe *j'ai fini*. *Le chat mange la souris*, le chat mange *quoi?* réponse : *la souris ;* le nom *la souris* est le complément direct du verbe *mange*.

VERBE NEUTRE.

On appelle *verbe neutre* un verbe après lequel on ne peut pas mettre *quelqu'un* ni *quelque chose*. Par exemple, *marcher* est un verbe neutre, parce qu'on ne peut pas dire *je marche quelqu'un*, ni *je marche quelque chose*. Le verbe *venir* est aussi un verbe neutre, parce qu'on ne peut pas dire *je viens quelqu'un*, ni *je viens quelque chose*. Nous voyons par là que les verbes neutres n'ont point de complément direct.

VERBE PASSIF.

Du moment que je dis *j'aime quelqu'un*, il s'ensuit nécessairement que quelqu'un *est aimé* de moi. *J'aime maman*, donc *maman est aimée de moi*. De sorte que la phrase

J'aime *maman*

a pour conséquence celle-ci :

maman est aimée *de moi*.

Dans la première phrase, *j'aime* est un verbe *actif* qui a pour complément direct *maman* ; dans la seconde phrase *est aimée* est un verbe *passif*.

qui a pour sujet *maman,* c'est-à-dire précisément le même mot qui est complément direct du verbe actif.

Ainsi le verbe *passif* vient du verbe *actif*; il se compose du verbe *être* et du participe passé du verbe actif comme dans *est aimée.* Pour former le verbe passif, on prend le complément direct du verbe actif, et on en fait le sujet du verbe *être* suivi du participe passé. Il n'y a rien de plus facile. Soit, par exemple, la phrase : *Le chat* mange *la souris.* Le passé sera : *La souris* est mangée *par le chat.*

Cette autre phrase : J'ai fini *mon devoir*, deviendra au passif : *Mon devoir* est fini.

Il est évident que puisque les verbes neutres n'ont point de complément direct, ils ne peuvent donner naissance à des verbes passifs. En effet, puisque je ne peux pas dire *je viens quelqu'un*, ni *je viens quelque chose*, je ne pourrai pas dire non plus que quelqu'un ou quelque chose *est venue* par moi.

Il nous reste à voir comment se conjuguent les verbes neutres et les verbes passifs. On en trouvera les modèles aux pages suivantes.

EXERCICES.

1. *Dicter à l'élève les phrases suivantes, ensuite lui faire indiquer les verbes actifs et leur complément direct, les verbes neutres et les verbes passifs; faire désigner aussi le sujet de chaque verbe.*

Les oiseaux bâtissent leurs nids sur les arbres. — Le coq chante, le chien aboie. — Les cordonniers font des souliers, les boulangers font du pain, les bouchers tuent les bœufs et les moutons, ils vendent de la viande. — Les oiseaux volent dans l'air, les poissons nagent dans l'eau. — Quand j'aurai lu ma leçon, nous irons au jardin. — Ma cousine joue toute seule, j'irai auprès d'elle et nous jouerons ensemble. — Maman m'achètera un beau livre. — La pluie tombe, elle rafraîchira la terre, les plantes pousseront vite, et elles donneront des fleurs. — Gustave avait un beau cheval de bois, Victor a une petite voiture. — Mangez lentement, ne mordez pas votre cuiller.

2. *Indiquer dans les phrases précédentes le temps, le mode, le nombre et la personne de chaque verbe.*

A l'impératif les sujets *tu* ou *toi, nous, vous,* sont sous-entendus.

CONJUGAISON D'UN VERBE NEUTRE.

Les verbes neutres, suivant leur terminaison à l'infinitif, se conjuguent sur l'un des quatre verbes *aimer*, *finir*, *recevoir*, et *rendre*. Cependant quelques verbes neutres prennent l'auxiliaire *être*, au lieu de l'auxiliaire *avoir*, dans leurs temps composés, c'est-à-dire dans les temps qui sont formés de deux mots, savoir l'auxiliaire et un participe passé. Ainsi au passé indéfini du verbe *arriver*, on ne dit pas *j'ai arrivé*, on dit *je suis arrivé*.

INDICATIF.

PRÉSENT.

J'arrive
Tu arrives
Il *ou* elle arrive

Nous arrivons
Vous arrivez
Ils *ou* elles arrivent.

IMPARFAIT.

J'arrivais
Tu arrivais
Il *ou* elle arrivait

Nous arrivions
Vous arriviez
Ils *ou* elles arrivaient.

PASSÉ DÉFINI.

J'arrivai
Tu arrivas
Il *ou* elle arriva

Nous arrivâmes
Vous arrivâtes
Ils *ou* elles arrivèrent.

PASSÉ INDÉFINI.

Je suis arrivé *ou* arrivée
Tu es arrivé *ou* arrivée
Il est arrivé; elle est arrivée

Nous sommes arrivés *ou* arrivées
Vous êtes arrivés *ou* arrivées
Ils sont arrivés; elles sont arrivées.

PASSÉ ANTÉRIEUR.

Je fus arrivé *ou* arrivée
Tu fus arrivé *ou* arrivée
Il fut arrivé; elle fut arrivée

Nous fûmes arrivés *ou* arrivées
Vous fûtes arrivés *ou* arrivées
Ils furent arrivés; elles furent arrivées.

PLUS-QUE-PARFAIT.

J'étais arrivé *ou* arrivée
Tu étais arrivé *ou* arrivée
Il était arrivé; elle était arrivée

Nous étions arrivés *ou* arrivées
Vous étiez arrivés *ou* arrivées
Ils étaient arrivés; elles étaient arrivées.

FUTUR.

J'arriverai
Tu arriveras
Il *ou* elle arrivera

Nous arriverons
Vous arriverez
Ils *ou* elles arriveront.

FUTUR ANTÉRIEUR.

Je serai arrivé *ou* arrivée
Tu seras arrivé *ou* arrivée
Il sera arrivé; elle sera arrivée

Nous serons arrivés *ou* arrivées
Vous serez arrivés *ou* arrivées
Ils seront arrivés; elles seront arrivées.

CONDITIONNEL.

PRÉSENT.

J'arriverais
Tu arriverais
Il *ou* elle arriverait

Nous arriverions
Vous arriveriez
Ils *ou* elles arriveraient.

PASSÉ.

Je serais arrivé *ou* arrivée
Tu serais arrivé *ou* arrivée
Il serait arrivé; elle serait arrivée

Nous serions arrivés *ou* arrivées
Vous seriez arrivés *ou* arrivées
Ils seraient arrivés; elles seraient arrivées.

AUTRE CONDITIONNEL PASSÉ.

Je fusse arrivé *ou* arrivée
Tu fusses arrivé *ou* arrivée
Il fût arrivé; elle fût arrivée

Nous fussions arrivés *ou* arrivées
Vous fussiez arrivés *ou* arrivées
Ils fussent arrivés; elles fussent arrivées.

IMPÉRATIF.

Arrive.

Arrivons
Arrivez.

SUBJONCTIF.

PRÉSENT.

Que j'arrive
Que tu arrives
Qu'il *ou* qu'elle arrive

Que nous arrivions
Que vous arriviez
Qu'ils *ou* qu'elles arrivent.

IMPARFAIT.

Que j'arrivasse
Que tu arrivasses
Qu'il *ou* qu'elle arrivât

Que nous arrivassions
Que vous arrivassiez
Qu'ils *ou* qu'elles arrivassent.

PASSÉ.

Que je sois arrivé *ou* arrivée
Que tu sois arrivé *ou* arrivée
Qu'il soit arrivé; qu'elle soit arrivée

Que nous soyons arrivés *ou* arrivées
Que vous soyez arrivés *ou* arrivées
Qu'ils soient arrivés; qu'elles soient arrivées.

PLUS-QUE-PARFAIT.

Que je fusse arrivé *ou* arrivée
Que tu fusses arrivé *ou* arrivée
Qu'il fût arrivé; qu'elle fût arrivée

Que nous fussions arrivés *ou* arrivées
Que vous fussiez arrivés *ou* arrivées
Qu'ils fussent arrivés; qu'elles fussent arrivées.

INFINITIF.

PRÉSENT.

Arriver.

PASSÉ.

Être arrivé *ou* arrivée.

PARTICIPE.

PRÉSENT.

Arrivant.

PASSÉ.

Arrivé, arrivée, étant arrivé *ou* arrivée.

EXERCICE.

Conjuguer sur ce modèle : entr*er*, rest*er*, mont*er*.

CONJUGAISON D'UN VERBE PASSIF.

On sait conjuguer les verbes passifs quand on connaît le verbe *être*. En effet, tous les temps du verbe passif sont composés du verbe *être* et du participe passé, qui s'accorde en genre et en nombre avec le sujet.

Ainsi un petit garçon dit : *Je suis aimé.*
Une petite fille dit : *Je suis aimée.*
Plusieurs petits garçons disent : *Nous sommes aimés.*
Plusieurs petites filles disent : *Nous sommes aimées.*

INDICATIF.

PRÉSENT.

Je suis aimé *ou* aimée
Tu es aimé *ou* aimée
Il est aimé ; elle est aimée

Nous sommes aimés *ou* aimées
Vous êtes aimés *ou* aimées
Ils sont aimés ; elles sont aimées.

IMPARFAIT.

J'étais aimé *ou* aimée
Tu étais aimé *ou* aimée
Il était aimé ; elle était aimée

Nous étions aimés *ou* aimées
Vous étiez aimés *ou* aimées
Ils étaient aimés ; elles étaient aimées.

PASSE DÉFINI.

Je fus aimé *ou* aimée
Tu fus aimé *ou* aimée
Il fut aimé ; elle fut aimée

Nous fûmes aimés *ou* aimées
Vous fûtes aimés *ou* aimées
Ils furent aimés ; elles furent aimées.

PASSÉ INDÉFINI.

J'ai été aimé *ou* aimée
Tu as été aimé *ou* aimée
Il a été aimé ; elle a été aimée

Nous avons été aimés *ou* aimées
Vous avez été aimés *ou* aimées
Ils ont été aimés ; elles ont été aimées.

PASSÉ ANTÉRIEUR.

J'eus été aimé *ou* aimée
Tu eus été aimé *ou* aimée
Il eut été aimé ; elle eut été aimée

Nous eûmes été aimés *ou* aimées
Vous eûtes été aimés *ou* aimées
Ils eurent été aimés ; elles eurent été aimées.

PLUS-QUE-PARFAIT.

J'avais été aimé *ou* aimée
Tu avais été aimé *ou* aimée
Il avait été aimé ; elle avait été aimée

Nous avions été aimés *ou* aimées
Vous aviez été aimés *ou* aimées
Ils avaient été aimés ; elles avaient été aimées.

FUTUR.

Je serai aimé *ou* aimée
Tu seras aimé *ou* aimée
Il sera aimé ; elle sera aimée

Nous serons aimés *ou* aimées
Vous serez aimés *ou* aimées
Ils seront aimés ; elles seront aimées.

FUTUR ANTÉRIEUR.

J'aurai été aimé *ou* aimée
Tu auras été aimé *ou* aimée
Il aura été aimé ; elle aura été aimée

Nous aurons été aimés *ou* aimées
Vous aurez été aimés *ou* aimées
Ils auront été aimés ; elles auront été aimées.

CONDITIONNEL.

PRÉSENT.

Je serais aimé *ou* aimée
Tu serais aimé *ou* aimée
Il serait aimé; elle serait aimée

Nous serions aimés *ou* aimées
Vous seriez aimés *ou* aimées
Ils seraient aimés; elles seraient aimées.

PASSÉ.

J'aurais été aimé *ou* aimée
Tu aurais été aimé *ou* aimée
Il aurait été aimé; elle aurait été aimée

Nous aurions été aimés *ou* aimées
Vous auriez été aimés *ou* aimées
Ils auraient été aimés; elles auraient été aimées.

AUTRE CONDITIONNEL PASSÉ.

J'eusse été aimé *ou* aimée
Tu eusses été aimé *ou* aimée
Il eût été aimé; elle eût été aimée

Nous eussions été aimés *ou* aimées
Vous eussiez été aimés *ou* aimées
Ils eussent été aimés; elles eussent été aimées.

IMPÉRATIF.

Sois aimé *ou* aimée.

Soyons aimés *ou* aimées
Soyez aimés *ou* aimées.

SUBJONCTIF.

PRÉSENT.

Que je sois aimé *ou* aimée
Que tu sois aimé *ou* aimée
Qu'il soit aimé; qu'elle soit aimée

Que nous soyons aimés *ou* aimées
Que vous soyez aimés *ou* aimées
Qu'ils soient aimés; qu'elles soient aimées.

IMPARFAIT.

Que je fusse aimé *ou* aimée
Que tu fusses aimé *ou* aimée
Qu'il fût aimé; qu'elle fût aimée

Que nous fussions aimés *ou* aimées
Que vous fussiez aimés *ou* aimées
Qu'ils fussent aimés; qu'elles fussent aimées.

PASSÉ

Que j'aie été aimé *ou* aimée
Que tu aies été aimé *ou* aimée
Qu'il ait été aimé; qu'elle ait été aimée

Que nous ayons été aimés *ou* aimées
Que vous ayez été aimés *ou* aimées
Qu'ils aient été aimés; qu'elles aient été aimées.

PLUS-QUE-PARFAIT.

Que j'eusse été aimé *ou* aimée
Que tu eusses été aimé *ou* aimée
Qu'il eût été aimé; qu'elle eût été aimée

Que nous eussions été aimés *ou* aimées
Que vous eussiez été aimés *ou* aimées
Qu'ils eussent été aimés; qu'elles eussent été aimées.

INFINITIF.

PRÉSENT.

Être aimé *ou* aimée.

PASSÉ.

Avoir été aimé *ou* aimée.

PARTICIPE.

PRÉSENT.

Étant aimé *ou* aimée.

PASSÉ.

Ayant été aimé *ou* aimée.

EXERCICE.

Conjuguer de même :

Être aidé, être frappé, être puni, être guéri, être reçu, être vendu, être loué, etc.

VINGTIÈME LEÇON.

VERBES PRONOMINAUX.

Il y a des verbes que l'on appelle *pronominaux,* parce qu'ils ont deux pronoms dans toute leur conjugaison, comme je me *promène*, tu te *promènes*, il se *promène* ou elle se *promène*. A l'infinitif, ils prennent le pronom *se*. Ainsi, se *promener,* se *blesser,* se *servir*, sont des verbes pronominaux.

Les verbes pronominaux sont actifs ou neutres. Par exemple : *se promener* est un verbe *actif* pronominal, parce qu'on peut dire : *promener quelqu'un*, et que *je me promène* signifie *je promène* moi, *ma personne*. Au contraire, *se nuire* est un verbe *neutre* pronominal, parce qu'on ne dit pas *nuire quelqu'un*, *nuire quelque chose*, mais *nuire à quelqu'un, nuire à quelque chose*, et que, par conséquent, *je me nuis*, signifie *je nuis* à moi, et non pas *je nuis* moi.

Nous savons que les verbes actifs ont un complément direct, tandis que les verbes neutres n'en ont point. Par conséquent, un verbe pronominal a un complément direct s'il est actif, et il n'en a point s'il est neutre.

Le complément direct d'un verbe actif pronominal est presque toujours le second pronom, celui qui est immédiatement placé devant le verbe. Ainsi, dans *je* me *promène*, le complément direct est le pronom *me*, qui signifie *moi* (je promène *moi*). Mais, dans *je* me *nuis*, le pronom *me* n'est point complément direct, parce que *je* me *nuis* est un verbe neutre et que le pronom *me* n'est pas mis pour *moi,* mais pour *à moi* (je nuis *à moi*).

De sorte que, pour savoir si le second pronom est ou non complément direct nous n'avons qu'à voir si

me est mis pour *moi*
te — pour *toi*
se — pour *soi*
nous — pour *nous*
vous — pour *vous*,

et alors ces pronoms sont compléments directs ; ou bien si

me est mis pour *à moi*
te — pour *à toi*
se — pour *à soi*
nous — pour *à nous*
vous — pour *à vous*,

et alors ces pronoms ne sont point compléments directs

Par exemple, si je dis : *je* me *vois dans la glace*, cela signifie *je vois* moi; *me* est donc mis pour *moi*, et j'en conclus qu'il est complément direct. De même, dans cette phrase : *mon chien* se *cache, se* est complément direct, parce que cela veut dire *mon chien cache* soi.

Au contraire, *me* n'est point complément direct dans la phrase : *je* me *fais un plaisir d'aller vous voir*, parce que cela signifie : *je fais* à moi *un plaisir d'aller vous voir*; *se* n'est pas non plus complément direct dans cette autre phrase : *votre cousine* s'*adresse des reproches*, parce qu'il est mis pour *à soi : votre cousine adresse des reproches* à soi.

VERBES IMPERSONNELS.

Les verbes pronominaux se conjuguent sur le modèle qui est ci-après.

Dans cette phrase : *Jules est un paresseux ; il s'amuse au lieu d'étudier*, le pronom *il* tient la place du nom *Jules*, aussi pourrions-nous remplacer *il* par *Jules* et dire : *Jules s'amuse au lieu d'étudier*. Mais, si je dis *il pleut*, pourrons-nous remplacer le pronom *il* par un nom? ce pronom *il* ne désigne aucune personne, aucune chose; il ne désigne pas la chose qu'on appelle *pluie*, car *la pluie* est du féminin, et le pronom *il* est du masculin. Ce pronom *il*, qui ne peut se remplacer ici ni par un nom de personne, ni par un nom de chose, est dit *impersonnel*, c'est-à-dire *ne désignant personne*, et le verbe *pleut*, qui l'accompagne, est un *verbe impersonnel*.

Ainsi un verbe est *impersonnel* lorsqu'il a pour sujet le pronom *il*, impersonnel, c'est-à-dire ne désignant ni une personne ni une chose.

Les verbes impersonnels sont tous neutres de leur nature, c'est-à-dire qu'ils n'ont jamais de complément direct. Ils ne se conjuguent qu'à la troisième personne du singulier, comme on le voit dans le modèle qui suit celui des verbes pronominaux.

EXERCICES.

1° *Faire conjuguer sur le modèle de conjugaison d'un verbe pronominal :*

Se flatter, s'arrêter, se promener, se décider, s'apprêter, se retirer, etc.

2° *Faire conjuguer sur le modèle de conjugaison d'un verbe impersonnel :*

Il tonne, il neige, il grêle, il faut (irrégulier).

EXERCICES.

MODÈLE DE CONJUGAISON D'UN VERBE PRONOMINAL.

SE BLESSER.

INDICATIF.

PRÉSENT.

Je me blesse
Tu te blesses
Il *ou* elle se blesse

Nous nous blessons
Vous vous blessez
Ils *ou* elles se blessent.

IMPARFAIT.

Je me blessais
Tu te blessais
Il *ou* elle se blessait

Nous nous blessions
Vous vous blessiez
Ils *ou* elles se blessaient.

PASSÉ DÉFINI.

Je me blessai
Tu te blessas
Il *ou* elle se blessa

Nous nous blessâmes
Vous vous blessâtes
Ils *ou* elles se blessèrent.

PASSÉ INDÉFINI.

Je me suis blessé *ou* blessée
Tu t'es blessé *ou* blessée
Il s'est blessé; elle s'est blessée

Nous nous sommes blessés *ou* blessées
Vous vous êtes blessés *ou* blessées
Ils se sont blessés; elles se sont blessées.

PASSÉ ANTÉRIEUR.

Je me fus blessé *ou* blessée
Tu te fus blessé *ou* blessée
Il se fut blessé; elle se fut blessée

Nous nous fûmes blessés *ou* blessées
Vous vous fûtes blessés *ou* blessées
Ils se furent blessés; elles se furent blessées.

PLUS-QUE-PARFAIT.

Je m'étais blessé *ou* blessée
Tu t'étais blessé *ou* blessée
Il s'était blessé; elle s'était blessée

Nous nous étions blessés *ou* blessées
Vous vous étiez blessés *ou* blessées
Ils s'étaient blessés; elles s'étaient blessées.

FUTUR.

Je me blesserai
Tu te blesseras
Il se blessera; elle se blessera

Nous nous blesserons
Vous vous blesserez
Ils se blesseront; elles se blesseront.

FUTUR ANTÉRIEUR.

Je me serai blessé *ou* blessée
Tu te seras blessé *ou* blessée
Il se sera blessé; elle se sera blessée

Nous nous serons blessés *ou* blessées
Vous vous serez blessés *ou* blessées
Ils se seront blessés; elles se seront blessées.

CONDITIONNEL.

PRÉSENT.

Je me blesserais
Tu te blesserais
Il *ou* elle se blesserait

Nous nous blesserions
Vous vous blesseriez
Ils *ou* elles se blesseraient.

PASSÉ.

Je me serais blessé *ou* blessée
Tu te serais blessé *ou* blessée
Il se serait blessé ; elle se serait blessée

Nous nous serions blessés *ou* blessées
Vous vous seriez blessés *ou* blessées
Ils se seraient blessés ; elles se seraient blessées.

AUTRE CONDITIONNEL PASSÉ.

Je me fusse blessé *ou* blessée
Tu te fusses blessé *ou* blessée
Il se fût blessé ; elle se fût blessée

Nous nous fussions blessés *ou* blessées
Vous vous fussiez blessés *ou* blessées
Ils se fussent blessés ; elles se fussent blessées.

IMPERATIF.

Blesse-toi.

Blessons-nous
Blessez-vous.

SUBJONCTIF.

PRÉSENT.

Que je me blesse
Que tu te blesses
Qu'il *ou* qu'elle se blesse

Que nous nous blessions
Que vous vous blessiez
Qu'ils *ou* qu'elles se blessent.

IMPARFAIT.

Que je me blessasse
Que tu te blessasses
Qu'il *ou* qu'elle se blessât

Que nous nous blessassions
Que vous vous blessassiez
Qu'ils *ou* qu'elles se blessassent.

PASSÉ.

Que je me sois blessé *ou* blessée
Que tu te sois blessé *ou* blessée
Qu'il se soit blessé ; qu'elle se soit blessée

Que nous nous soyons blessés *ou* blessées
Que vous vous soyez blessés *ou* blessées
Qu'ils se soient blessés ; qu'elles se soient blessées.

PLUS-QUE-PARFAIT.

Que je me fusse blessé *ou* blessée
Que tu te fusses blessé *ou* blessée
Qu'il se fût blessé ; qu'elle se fût blessée

Que nous nous fussions blessés *ou* blessées
Que vous vous fussiez blessés *ou* blessées
Qu'ils se fussent blessés ; qu'elles se fussent blessées.

INFINITIF.

PRÉSENT.

Se blesser.

PASSÉ.

S'être blessé *ou* blessée.

PARTICIPE.

PRÉSENT.

Se blessant.

PASSÉ.

S'étant blessé *ou* blessée.

CONJUGAISON D'UN VERBE IMPERSONNEL.

IL PLEUT.

INDICATIF.

PRÉSENT.

Il pleut.

IMPARFAIT.

Il pleuvait.

PASSÉ DÉFINI.

Il plut.

PASSÉ INDÉFINI.

Il a plu.

PASSÉ ANTÉRIEUR.

Il eut plu.

PLUS-QUE-PARFAIT.

Il avait plu.

FUTUR.

Il pleuvra.

FUTUR ANTÉRIEUR.

Il aura plu.

CONDITIONNEL.

PRÉSENT.

Il pleuvrait.

PASSÉ.

Il aurait plu.

AUTRE CONDITIONNEL PASSÉ.

Il eût plu.

Point d'Impératif.

SUBJONCTIF.

PRÉSENT.

Qu'il pleuve.

IMPARFAIT.

Qu'il plût.

PASSÉ.

Qu'il ait plu.

PLUS-QUE-PARFAIT.

Qu'il eût plu.

INFINITIF.

PRÉSENT.

Pleuvoir.

PASSÉ.

Avoir plu.

PARTICIPE.

PRÉSENT.

Pleuvant.

PASSÉ.

Plu (*pas de féminin*), ayant plu.

VINGT ET UNIÈME LEÇON.

LE PARTICIPE.

Voici deux phrases :

Jules a déchiré *mon livre.*
Mon livre est déchiré.

Le mot *déchiré* est employé dans chacune de ces deux phrases; mais ce mot y a-t-il la même signification? c'est ce que nous allons voir.

Quand je dis : *Jules* a déchiré *mon livre*, j'exprime ce que Jules a fait : *a déchiré* est donc un verbe; c'est en effet le passé indéfini du verbe *déchirer* (j'ai déchiré, tu as déchiré, il a déchiré). Ainsi le mot *déchiré*, joint à l'auxiliaire *a* du verbe *avoir*, forme ici un temps du verbe *déchirer*.

Lorsque je dis : *Mon livre est* déchiré, je n'exprime point ce que Jules a fait; mais en quel fâcheux état est mon livre.

Comment mon livre est-il? Il est *déchiré*. Le mot *déchiré* est donc ici un adjectif, absolument comme le mot *blanc* dans cette phrase : *Ce papier est* blanc.

Voilà donc le même mot qui est tantôt verbe et tantôt adjectif : il tient de l'un et de l'autre, et c'est ce que l'on exprime en disant qu'il participe du verbe et de l'adjectif; c'est aussi pour cela qu'on l'appelle *participe*.

Nous avons vu dans la conjugaison des verbes qu'il y a deux participes, savoir : le *participe présent*, qui est toujours terminé en *ant* (aimant, finissant, recevant, rendant); et le *participe passé :* (aim *é,* fin *i,* reç *u,* rend *u,* qui font au féminin aim *ée,* fin *ie,* reç *ue,* rend *ue,* et au pluriel aim *és,* fin *is,* reç *us,* rend *us;* aim *ées,* fin *ies,* reç *ues,* rend *ues*).

RÈGLE DU PARTICIPE PRÉSENT.

Puisque le participe est tantôt verbe et tantôt adjectif, nous pouvons dès à présent conclure de là cette règle générale : *Si le participe est verbe*, il reste invariable; *s'il est adjectif*, il s'accorde *en genre et en nombre avec le nom ou le pronom auquel il se rapporte.* Voyons des exemples.

On aime à voir une petite fille caressant *sa mère.*

On aime à voir une petite fille faisant quoi? une petite fille *qui caresse* sa mère. Le mot *caressant* exprime ce que fait la petite fille, nous voyons d'ailleurs que nous pouvons le remplacer par l'indicatif présent *qui caresse;* le mot *caressant* est donc un verbe, et il reste invariable, il ne s'accorde point. On écrirait par la même raison : *J'aime à voir des petites filles* caressant *leur mère.*

Voici une autre phrase :

Cette petite fille est douce et caressante.

On ne dit pas ici ce que fait la petite fille, on dit comment elle est; et comment est-elle, cette petite fille? Elle est *douce* et de plus *caressante*; ce mot *caressante* est donc un adjectif; c'est pourquoi il varie; comme l'adjectif *douce*, il est au féminin singulier parce qu'il se rapporte au nom *petite fille*.

Toutes les fois que le participe présent est mis ou peut être mis avec le verbe *être*, il est adjectif et doit s'accorder avec le nom ou le pronom. Dans le cas contraire, il est verbe et il reste invariable.

Par exemple : *Cette dame* est obligeante; dans cette phrase il y a le verbe *être*, le mot *obligeante* est adjectif.

C'est une personne obligeante. On peut dire ici : c'est une personne qui *est* obligeante; et puisqu'on peut mettre le verbe *être*, le mot *obligeante* est aussi adjectif.

Ma fille, tu te feras aimer en obligeant *tout le monde.*

On ne peut pas mettre ici le verbe *être* avant *obligeant*, le mot *obligeant* est donc verbe et il reste invariable.

EXERCICES.

1. *Achever les mots qui sont commencés.*

Ma cousine est bien malade, elle est *souffran*... — Les enfants en *obéissan*... à leurs parents font plaisir au bon Dieu. — Nous avons vu cette pauvre petite fille triste, humiliée et *souffran*... les railleries de ses compagnes. — Ce sont des enfants bien *contrarian*... — Qu'avez-vous? vous me faites des yeux *menaçan*... — Voilà des fleurs *charman*... — Avez-vous vu cette petite fille *jouan*... du piano, *charman*... et *étonnan*... toutes les personnes présentes? — Les chiens du fermier ont étranglé deux loups *ravissan*... un mouton. — Je n'aime pas les gens *médisan*... — Ces petits anges sont *ravissan*... de beauté. — Je n'aime pas cette femme; on la voit sans cesse s'*occupan*... des affaires d'autrui et *médisan*... de tout le monde. — Quelle nouvelle *étonnan*...! — Mademoiselle, vous n'êtes ni sage ni *prévoyan*... — Ce sont des demoiselles volontaires; elles ne sont point *obéissan*...; on ne peut obtenir d'elles quelque chose qu'en les *menaçan*... — Quelle est cette petite fille qui pousse des cris *perçan*...? C'est la petite Justine.

2. *Dire si les participes que l'on a achevé d'écrire sont verbes ou adjectifs.*

VINGT-DEUXIÈME LEÇON.

RÈGLE DU PARTICIPE PASSÉ

Si nous avons bien compris la règle du participe présent, nous n'aurons pas de peine à comprendre celle du participe passé, car le principe est toujours le même; c'est-à-dire que *le participe s'accorde s'il est adjectif et qu'il reste invariable s'il est verbe.*

Or le participe passé peut être construit soit avec l'auxiliaire *être* (je suis aimé), soit avec l'auxiliaire *avoir* (j'ai aimé, tu as aimé).

En premier lieu, si le participe passé est construit ou peut se construire avec le verbe *être* il est adjectif et il s'accorde avec le nom ou le pronom auquel il se rapporte. Exemples : *Mon livre* est déchiré ; *mes livres* sont déchirés. *Des pages* déchirées (c'est-à-dire qui sont déchirées). *La porte* est ouverte, *les fenêtres* sont ouvertes.

C'est absolument la même règle que celle du participe présent.

Mais si le participe passé est construit avec l'auxiliaire *avoir*, il est verbe, et alors il reste invariable. Exemples : *Jules* a déchiré *mes livres*. *Ces demoiselles* ont déchiré *leurs livres*. *Maman* a ouvert *la porte*. *Ces messieurs* ont ouvert *les fenêtres*. Nous voyons que le participe passé ne change pas ; l'auxiliaire *avoir* s'accorde seul en nombre et en personne avec son sujet.

Cette règle est fort simple ; mais elle donne lieu à une exception remarquable et qu'il importe de bien connaître.

Quand je dis : *Jules* a déchiré *mes* livres, *ces demoiselles* ont déchiré *leurs* livres, les objets qui ont été déchirés, les livres, sont nommés après le participe *déchiré*, et le participe est resté invariable. Mais si les livres étaient nommés avant, alors le participe passé, quoique construit avec l'auxiliaire *avoir*, serait adjectif et s'accorderait avec le mot *livres*. Il faudrait donc écrire : *Voilà les* livres *que Jules a* déchirés. *Ce sont leurs* livres *que ces demoiselles ont* déchirés.

Examinons encore quelques exemples.

La porte *que maman* a ouverte.
Avez-vous lu votre leçon? *Je l'*ai lue.
Mes cousines, *je les* ai rencontrées.

La *porte*, chose qui a été ouverte, est nommée avant le participe *ouverte* ; c'est pourquoi ce participe est au féminin singulier.

La *leçon*, chose lue, est nommée avant : le participe *lue* s'accorde avec leçon.

Les *cousines*, personnes rencontrées, sont nommées avant : le participe *rencontrées* s'accorde avec *cousines*.

Ainsi lorsque le participe passé est construit avec l'auxiliaire *avoir*, si les personnes ou les choses qui sont dans l'état exprimé par ce participe sont nommées avant le participe passé, ce participe s'accorde ; si elles ne sont pas nommées avant, le participe passé reste invariable (1).

(1) C'est tout à fait le sens de la règle des grammaires, règle ainsi conçue : « Le participe passé construit avec *avoir*, s'accorde avec son complément direct, si ce complément le précède ; il reste invariable, si son complément direct vient après lui ou s'il n'a pas de complément direct. » Cette formule est peut-être plus exacte ; mais des enfants y comprennent peu de chose. Il faut avoir fait longtemps de l'analyse logique pour savoir reconnaître le complément direct, ordinairement représenté par l'un des pronoms *que, le, la, les, me, te, se, nous, vous*, petits mots dont le sens métaphysique ne peut frapper l'esprit des enfants comme le fait le nom de la personne ou de la chose même.

EXERCICES.

1. *Dicter à l'élève les phrases suivantes; demander, en corrigeant, pourquoi le participe s'accorde ou reste invariable.*

J'ai lu toutes les lettres que j'ai reçues. — Où sont les joujoux que tu as achetés? — Ces robes sont mal cousues. — Les fleurs étaient fanées. — Mes cousines ont été punies. — Vos devoirs mal écrits, vos cahiers tout déchirés, vos leçons mal sues attestent votre paresse. — Ces messieurs ont joué toute la journée. — Nous avons marché longtemps. — Maman m'a donné de jolies étrennes; montre-moi celles que ta maman t'a données. — Votre sœur est revenue bien fatiguée et bien punie de sa curiosité. — Nous avons passé deux jours à la campagne. — J'ai brodé moi-même ces mouchoirs, voyons ceux que tu as brodés. — Pauline est très-fatiguée, elle a beaucoup couru.

2. *Autre dictée.*

Les cerises que nous avons mangées étaient excellentes. — A-t-elle accepté les fruits que vous lui avez offerts? — Elles ont ri comme des folles. — Où sont mes cousines? Je les ai aperçues au fond du jardin. — Voulez-vous me montrer les fleurs que vous avez cueillies? — Il me serait impossible de me rappeler toutes les paroles que votre cousine m'a dites. — Les feuilles ont poussé sur tous les arbres, les amandiers sont fleuris depuis longtemps. — Au milieu de l'automne on ne voit dans les bois que des feuilles tombées et des branches dépouillées. — Dix heures ont sonné, mademoiselle; avez-vous fini la tâche que votre maman vous a donnée? — Je désire voir le chapeau que votre maman a acheté. — Voilà le livre que ma sœur a lu et qu'elle a trouvé si joli. — Il a fait bien froid, plusieurs arbres ont été gelés; on dit que toutes les vignes ont été gelées.

VINGT-TROISIÈME LEÇON.

PARTICIPE PASSÉ DES VERBES PRONOMINAUX.

Le participe passé des verbes pronominaux est toujours construit avec *être*, par exemple, *je me suis blessé*; mais n'est-il pas vrai que *je me suis blessé* signifie *j'ai blessé moi*, phrase où le participe passé est construit avec *avoir?* Eh bien, il en est de même pour tous les participes passés des verbes pronominaux : ils sont construits en apparence avec le verbe *être*, mais en réalité avec le verbe *avoir*.

Par conséquent, le participe passé d'un verbe pronominal, quoiqu'il soit accompagné du verbe *être*, suit la même règle que le participe passé construit avec *avoir*.

Par exemple : *Ma sœur s'est* blessée. Quelle est la personne blessée? C'est ma *sœur*; et puisque le nom *sœur* est placé avant le participe *blessée*, ce participe a dû s'accorder avec *sœur*, qui est du féminin singulier.

Nous dirons de même : *La blessure que mon frère s'est* faite. Quelle est la chose qui a été faite? C'est la *blessure*; ce nom est placé avant le participe *faite*, ce participe a donc dû s'accorder avec le nom *blessure*.

Au contraire, il faudra dire sans faire accorder le participe : *Ma sœur s'est* mis *cette chose dans la tête. Ces demoiselle se sont* donné *des présents*. Qu'est-ce qui a été mis dans la tête? Cette chose; le mot *chose* vient après le participe *mis*. Qu'est-ce qui a été donné? Des présents; le mot *présents* est placé après le participe *donné*. Voilà pourquoi les participes *mis* et *donné* sont restés invariables.

PARTICIPE PASSÉ DES VERBES IMPERSONNELS.

Le participe passé d'un verbe impersonnel est toujours invariable, peu importe qu'il soit construit avec *avoir* ou avec *être*. Ainsi il faut dire : *Les chaleurs qu'il a* fait, et non pas *les chaleurs qu'il a* faites ; *les maladies qu'il y a* eu, et non pas *qu'il y a* eues.

EXERCICE.

Phrases à dicter.

Ces dames se sont vues, elles se sont parlé. — Mes deux cousines se sont rencontrées, elles se sont adressé des reproches. — La disette qu'il y a eu a fait bien des malheureux. — Maman, disait Charlotte, je me suis perdue dans les bosquets. — Ces messieurs se sont servis eux-mêmes et ils ne nous ont rien laissé. — Les grands froids qu'il a fait ont causé bien du mal aux plantes. — Votre sœur s'est jetée par terre, elle s'est fait une bosse à la tête. — Il s'est présenté deux de vos amies, nous les avons reçues comme nous le devions. — Les oiseaux se sont envolés. — Par son vilain orgueil, cette petite fille s'est rendue insupportable à tout le monde. — Cette maison s'est bâtie en peu de temps. — Ces messieurs se sont écrit plusieurs lettres.

VINGT-QUATRIÈME LEÇON.

LES MOTS INVARIABLES.

Il nous reste à connaître quatre espèces de mots, savoir : l'adverbe, la préposition, la conjonction et l'interjection. Ces quatre espèces de mots sont invariables, c'est-à-dire que leur forme ne change jamais ; tandis que les six espèces de mots que nous connaissons déjà, savoir : le nom, l'article, l'adjectif, le pronom, le verbe et le participe varient dans leur terminaison, selon qu'on les met au masculin ou au féminin, au singulier ou au pluriel, etc.

ADVERBE.

Voyons d'abord l'*adverbe*, et commençons par des exemples, comme nous l'avons toujours fait jusqu'ici.

Marie parle doucement.

Comment Marie parle-t-elle? Elle parle *doucement* ; le mot *doucement* nous apprend de quelle manière Marie fait l'action de parler.

Le cheval marche vite.

De quelle manière marche le cheval? Il marche *vite* ; le mot *vite* exprime de quelle manière le cheval fait l'action de marcher.

Ces mots *doucement*, *vite*, qui font connaître de quelle manière on fait une chose, sont des *adverbes de manière*.

Ma cousine viendra demain.

Le mot *demain* fait connaître en quel temps ma cousine fera l'action de venir ; le mot *demain* est un *adverbe de temps*.

Ma cousine viendra ici.

Le mot *ici* fait connaître le lieu où ma cousine viendra ; le mot *ici* est un *adverbe de lieu*.

Dans toutes ces phrases, nous voyons que l'adverbe est joint à un verbe ; mais on peut aussi le joindre à un adjectif. En voici un exemple :

Mon oncle est dangereusement *malade*.

De quelle manière mon oncle est-il *malade?* Il est malade *dangereusement* ; le mot *dangereusement* est un adverbe joint à l'adjectif *malade*, pour exprimer que l'état de mon oncle est dangereux.

L'*adverbe* est donc un mot invariable que l'on ajoute au verbe ou à l'adjectif pour exprimer une circonstance de manière, de temps, de lieu, etc.

EXERCICES.

Faire remarquer à l'élève comment les adverbes en caractère italique modifient les verbes ou les adjectifs qu'ils accompagnent; par exemple : Cet enfant se conduit *sagement*. — *Comment cet enfant se conduit-il? D'une manière sage, sagement; l'adverbe* sagement *marque* la manière. Venez *ici*. — *En quel lieu? Ici; l'adverbe* ici *marque* le lieu, *etc.*

ADVERBES QUI MARQUENT LA MANIÈRE (1).

Cet enfant se conduit *sagement*. — Je lui ai demandé *poliment comment* il se portait ; il m'a répondu *honnêtement*. — Ces fleurs sont *très*-belles, *fort* belles. — Je l'ai rencontré *par hasard*. — Mon cousin se porte *bien*. — Cette petite fille parle *mal*. — Frappez *fort*. — Parlez *haut*. — Le vent est *si* grand, qu'il casse tous les arbres. (Dans cette phrase *si* signifie *tellement*, c'est pour cela qu'il est adverbe.)

ADVERBES QUI MARQUENT LE LIEU.

Venez *ici*, mettez-vous *là*. — Allez *dehors*. — Marchez *devant*. — Ce livre était-il sur la table ? Non, il était *dessous*. — Vous resterez *derrière*. — Montez *en haut*. — Descendez *en bas*. — On le voit *partout*. — *Où* allez-vous ? A la campagne. J'*y* vais aussi. (Le mot *y* est adverbe lorsqu'il signifie *là, en ce lieu*, comme dans cet exemple. On rappellera à l'élève qu'il existe aussi le pronom *y* signifiant *à cela*.)

ADVERBES QUI MARQUENT LE TEMPS.

Je l'ai vu *hier* ou *avant-hier*. — Je crois qu'il part *aujourd'hui*. Non, il partira *demain*. — Je l'ai connu *autrefois*. — Elle viendra *bientôt*. — Elle est *souvent* malade. — Cette petite fille pleure *toujours*. — Mademoiselle, vous ne lisez *jamais*. — Que faites-vous *maintenant ?* — Il vient me voir *quelquefois*. — Nous irons voir *d'abord* ta tante, *ensuite* ta bonne maman. — Nous ferons *premièrement* des visites, *puis* nous irons à la promenade.

ADVERBES QUI MARQUENT LA QUANTITÉ.

Les abricotiers ont *beaucoup* de fleurs, mais ils auront *peu* de fruits. — Avez-vous des cerises? en voulez-vous *encore?* Je vous remercie, j'en ai *assez*; j'en ai même *trop*. — C'est Eugénie qui a *le plus* de cerises, c'est Marie qui en a *le moins*. — *Combien* y a-t-il de personnes ? — *Que* de peine il se donne ! (Dans cette phrase *que* signifie *combien*. Rappeler à l'élève qu'il existe aussi un *que*, pronom relatif.)

(1) On pourra prévenir l'élève que les adverbes de manière se terminent presque tous en *ment*, et qu'ils sont en général formés d'un adjectif, comme *sagement* de *sage*, *joliment* de *joli*, etc.

ADVERBES QUI SERVENT POUR AFFIRMER OU POUR NIER.

J'irai *certainement* vous voir. — Elle est *vraiment* aimable. — Je *ne* suis *point* malade. — Je *ne* suis *nullement* indisposé. — Je *ne* crois *pas* qu'il vienne.

ADVERBES QUI SERVENT POUR FAIRE UNE COMPARAISON.

La rose est *plus* belle que la violette. — J'aime *mieux* la rose que la tulipe. — Les prunes sont *moins* grosses que les pêches. — Jules est *aussi* grand que Gustave. — Je n'aime pas les pommes *autant* que les poires.

VINGT-CINQUIÈME LEÇON.

LA PRÉPOSITION.

Mettons ce tabouret sur *la table.*

Comment le tabouret est-il placé relativement à la table? Le tabouret est dessus, la table est dessous. Maintenant,

Mettons le tabouret sous *la table.*

Ces deux objets ne sont plus placés de la même manière : le tabouret, qui était dessus, est maintenant dessous; et pour faire ce changement, il nous a suffi de substituer un petit mot à un autre; nous avons dit *mettons* sous, au lieu de *mettons* sur. Les mots *sur* et *sous* qui expriment de quelle manière le tabouret doit être placé par rapport à la table, sont des *prépositions*.

Si je disais *le livre Marie*, on ne me comprendrait pas. *Le livre* est une chose, *Marie* est le nom d'une petite fille; on ne voit pas quel rapport il peut y avoir entre cette chose qu'on appelle *livre* et la petite fille qui se nomme *Marie*.

Pour me faire entendre, je n'ai qu'à placer entre ces deux noms le petit mot *de;* je dis *le livre* de *Marie*, et on comprend tout de suite que le livre dont je parle appartient à Marie, qu'il est la propriété de Marie. Le petit mot *de*, qui exprime ce rapport de propriété, est une *préposition*.

Nous dirons donc que la *préposition* est un mot invariable que l'on place entre deux autres mots pour exprimer le rapport que l'on veut établir entre ces deux mots.

EXERCICES.

Faire remarquer à l'élève les prépositions en caractère italique et le rapport qu'elles expriment; par exemple : Aller *à* la campagne, *aller en quel lieu? A la campagne;* à *préposition marque* le lieu.

PRÉPOSITIONS QUI MARQUENT LA PLACE, L'ENDROIT, LE LIEU.

Demain, nous irons *à* la campagne. — Les ciseaux sont *dans* la boîte. — Il a voyagé *en* Italie (1). — Sortez *de* votre chambre. — Nous dînerons *chez* ta tante. — Allez *devant* moi. — J'irai *après* vous. — Pauline s'est cachée *derrière* le mur. — J'ai trouvé ce papier *parmi* mes livres. — Mettre un flambeau *sur* la table. — Mettre un tapis *sous* les pieds. — Il lève les yeux *vers* le ciel. — Henri est *hors de* sa place. — Mettons-nous *autour de* la table. — Placez-vous *près de* moi. — Je me tins *loin de* lui. — Il était assis *entre* nous deux.

PRÉPOSITIONS QUI MARQUENT L'ORDRE ET LE TEMPS.

Henriette est arrivée *avant* moi. — Nous commencerons *dès* demain. — Je ne l'ai point vu *depuis* son retour. — Je les ai tous vus *depuis* le premier jusqu'au dernier. — Nous irons vous voir *pendant* l'été. — Les marmottes dorment *durant* l'hiver.

PRÉPOSITIONS QUI MARQUENT L'UNION OU LA SÉPARATION.

Julie est sortie *avec* ses cousines. — Tu feras bien cela *sans* moi. — Je donnerai tous ces rubans, *excepté* celui-ci.

PRÉPOSITIONS QUI MARQUENT L'OPPOSITION.

Les soldats étaient révoltés *contre* leurs chefs. — Elle est partie *malgré* moi.

PRÉPOSITIONS QUI MARQUENT LE BUT.

Cette dame est très-charitable *envers* les pauvres. — Tu dois étudier *pour* ton instruction.

PRÉPOSITIONS QUI MARQUENT LA CAUSE, LE MOYEN.

Tout a été créé *par* la parole de Dieu. — J'espère *moyennant* la grâce de Dieu. — Nous n'avons pu partir *à cause de* la pluie.

VINGT-SIXIÈME LEÇON.

LA CONJONCTION.

Prenons le livre et *le cahier qui sont sur la table.*

Nous avons pris deux choses, le livre et le cahier. Ces mots *livre*, *cahier* sont des noms, puisqu'ils nomment chacun une chose; remarquons qu'entre ces deux noms il y a le petit mot *et* qui les joint ensemble, afin de faire comprendre que nous avons pris le livre et de plus le cahier. Ce mot *et*, qui joint les deux noms *livre* et *cahier*, est une *conjonction*, c'est-à-dire un mot *joignant ensemble* d'autres mots.

Que je dise : *Ce papier est blanc* et *mince*, je me sers encore de la conjonction *et*, mais ici c'est pour joindre l'adjectif *blanc* à l'adjectif *mince*.

Enfin, si en parlant de quelqu'un je dis : *Il boit* et *il mange avec*

(1) Rappeler à l'élève qu'il y a aussi le pronom *en* signifiant *de lui, d'elle, d'eux, d'elles, de cela.*

avidité, la même conjonction sert à joindre ensemble le verbe *boit* au verbe *mange;* ou, comme le disent les grammairiens, la phrase *il boit* à la phrase *il mange*.

Nous voyons que la conjonction joint un nom à un nom, ou bien un adjectif à un adjectif, un verbe à un verbe, etc. Nous dirons donc que la *conjonction* est un mot invariable qui sert à joindre ensemble des mots de la même espèce ou des phrases entières.

EXERCICE.

Faire remarquer à l'élève les conjonctions en caractère italique et les mots ou les phrases qu'elles unissent.

Donnez-moi mes gants *et* mon chapeau. — Henri sait lire *et* écrire. — Jules ne sait *ni* lire *ni* écrire. — Je crois *que* vous pleurez (1). — La petite Rosalie n'est pas aussi jolie que sa sœur, *mais* elle est plus aimable. — On disait *que* votre cousine ne viendrait pas, *cependant* elle est venue. — Donnez-moi une plume *ou* un crayon (2). — Vous écrirez cette page, *ou bien* vous ne sortirez pas. — Ils ont mangé ces fruits *quoiqu'*ils ne fussent pas mûrs. — Il a les pieds froids *comme* glace. — Cela s'est passé *ainsi que* je vous l'ai dit. — Il y avait votre frère *et de plus* votre cousin.—Vous devez écouter ce que les grandes personnes vous disent, *car* elles ont plus d'expérience que vous. — Il ne faut pas faire cela, *parce que* cela n'est pas bien. — Je le crois, *puisque* maman me l'a dit. — Je mets ce livre sur la table, *afin que* vous puissiez le consulter. — Vous contrariez votre petite sœur, *or* cela n'est pas bien, *donc* vous ne devez pas le faire. — Votre sœur est plus petite que vous, *ainsi* vous devez être complaisante pour elle. — Je partirai *quand* j'aurai fini. — Nous sortirons *lorsque* tu seras prête. — Je l'ai reconnue *dès que* je l'ai vue. — Elle s'amuse *tandis que* nous travaillons. — Je ne sais *si* (3) vous le connaissez.

VINGT-SEPTIÈME ET DERNIÈRE LEÇON.

L'INTERJECTION.

Voici la dernière des dix espèces de mots, et ce n'est pas la plus difficile à connaître.

Lorsqu'on éprouve quelque douleur subite, comme par exemple quand on se pique le doigt avec une aiguille ou une épingle, on pousse ce cri : *aï!* Ce mot *aï!* est une interjection.

Souvent lorsqu'on apprend quelque chose qui fait plaisir, on s'écrie : *bon!* ou bien : *ah!* Toutes ces sortes de cris qui échappent, et qui expriment ce que l'on ressent vivement, sont des interjections.

L'*interjection* est donc une espèce de cri exprimant un vif mouvement de l'âme.

(1) Rappeler à l'élève qu'il y a un *que* pronom relatif signifiant *lequel, laquelle*, et un *que* adverbe signifiant *combien*. Lui dire que le mot *que* est conjonction lorsqu'il ne signifie ni *lequel* ni *combien*.

(2) Faire remarquer que le mot *où* avec un accent grave est un adverbe qui marque le lieu, et que *ou* conjonction signifie *ou bien*, et n'a point d'accent.

(3) Rappeler qu'il y a un *si* qui est adverbe et qui signifie *tellement*.

Voici les principales interjections :

Pour exprimer la joie : *Ah! Bon!*
la douleur : *Aï! Ah! Hélas! Ouf!*
la crainte : *Ha! Hé!*
l'aversion : *Fi! Fi donc!*
l'étonnement ou l'admiration : *Oh! Bah!*

Pour appeler : *Holà! Eh!*
Pour interroger : *Eh bien! Plaît-il?*
Pour faire taire : *Chut! Paix!*

Nous voyons le mot *paix* parmi les interjections, mais nous savons aussi que ce mot est un nom, comme quand on dit : *la paix est faite.* Il y a plusieurs autres noms qui peuvent devenir interjections, par exemple : *courage! Dieu! miséricorde! peste! silence!*

On peut aussi considérer comme interjections les deux mots *oui* et *non*, qui servent, l'un pour nier, l'autre pour affirmer ce qui a été dit.

EXERCICE.

Indiquer les différentes espèces de mots.

Agathe, quoique bien jeune encore, était très-vaine de sa figure. Elle croyait toujours que les passants la regardaient et admiraient sa beauté. Un dimanche elle sortit avec sa bonne pour aller à l'église. Parée de ses plus beaux habits, tenant à la main un mouchoir de batiste, et portant un bouquet au côté, elle entendit, au moment où elle passait, deux personnes dire en la regardant : « Oh ! vraiment elle est charmante ; quelles belles couleurs, quelle fraîcheur ! »

Agathe se tourna de leur côté, et, ravie du compliment, leur fit sa plus belle révérence. « Si vous prenez cela pour vous, petite, dit celui qui avait parlé, vous êtes dans l'erreur ; je parle de la rose qui est au milieu de votre bouquet ; c'est la première que je vois de l'année. » Alors les deux personnes se mirent à rire, ainsi que la bonne et tous ceux qui l'avaient entendu.

Agathe continua son chemin, honteuse et confuse. On dit que cette leçon lui profita ; mais je ne sais s'il faut le croire, car la coquetterie est bien difficile à corriger.

FIN.

Biblioteka UJK Kielce
UJK
0424353